

# D'un atelier de moulage à un autre: les migrations des mouleurs originaires des Forges du Saint-Maurice et la segmentation du marché du travail nord-américain, 1851-1884

Peter Bischoff

Volume 40, 1997

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/llt40art01>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Canadian Committee on Labour History

ISSN

0700-3862 (print)

1911-4842 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Bischoff, P. (1997). D'un atelier de moulage à un autre: les migrations des mouleurs originaires des Forges du Saint-Maurice et la segmentation du marché du travail nord-américain, 1851-1884. *Labour/Le Travailleur*, 40, 21–73.

Article abstract

The migrations of the moulders coming from the St. Maurice Forges must be situated in a context of labour market segmentation under the dual pressure of the industry's growth and geographical expansion, and the development of unionism. Because of the blast furnaces decline and the concomitant blossoming of urban foundries; these workers went to Montréal and other Québec cities. They also gradually moved to the industry's geographical center, attracted by better working conditions: the cities of south Ontario and the north-east of the United States.

The community migratory network was an important tool for their travels. But many moulders also joined the Iron Moulders International Union, and used the union's migratory network, to get into the section of the labour market under the organization's control. These types of movements reveal the constraints, but also the ingenuity of workers, in a context of important socio-economical transformations.

## ARTICLES

### D'un atelier de moulage à un autre: les migrations des mouleurs originaires des Forges du Saint-Maurice et la segmentation du marché du travail nord-américain, 1851-1884

Peter Bischoff

DANS UNE PÉTITION adressée au gouvernement provincial, en 1846, un grand nombre d'ouvriers des Forges du Saint-Maurice expriment le vœu de «vivre et mourir» dans leur village selon «un état» qui semble «héréditaire dans leurs familles.»<sup>1</sup> Mais cette espérance ne se réalise pas. La révolution industrielle vient en effet bouleverser le cadre de vie des travailleurs. Confrontées à la concurrence des nouvelles fonderies des villes de Québec, de Montréal et de centres industriels américains, les Vieilles Forges connaissent de graves difficultés. En 1858, l'entreprise interrompt ses activités. Le haut-fourneau est éteint. Des ateliers, on n'entend plus le bruit des machines ni les cris des ouvriers. La concurrence, puis une

<sup>1</sup>Extraits de la pétition adressée à l'Honorable D. Daly, secrétaire provincial, signée par six ouvriers des Forges du Saint-Maurice au nom de l'ensemble des familles de la communauté. Province du Canada. *Journaux de l'Assemblée Législative*, 5, Montréal, Louis Perrault, 1846. 269.

récession économique commencée la même année, ont raison de l'entreprise alors administrée par la Banque de Québec.<sup>2</sup>

Cette fermeture annonce le déclin de la sidérurgie de transformation en Mauricie. Au cours des deux décennies suivantes, les ouvriers qualifiés, dont les mouleurs, confrontés à la diminution de l'emploi, s'adressent aux fonderies urbaines d'autres régions. Les migrations s'inscrivent dans les importants transferts de main-d'oeuvre déclenchés par l'industrialisation depuis des régions périphériques vers les centres de forte croissance. Dans le cas des mouleurs originaires des Forges du Saint-Maurice, comme nous l'avons montré il y a quelques années, les déplacements suivent les traces de ceux qui, dans un contexte moins dramatique, avaient migré vers d'autres centres urbains au cours des décennies 1830 et 1840. Les solidarités familiales et communautaires se maintiennent, assurant les fondations d'un réseau communautaire qui guide leurs migrations, puis amène la plupart d'entre eux à élire domicile à Montréal, principal centre québécois des nouvelles fonderies.<sup>3</sup>

L'objectif du présent texte est d'examiner plus en détails l'expérience des mouleurs originaires des Forges du Saint-Maurice, tant au niveau de la demande de main-d'oeuvre que de l'offre, afin de mieux cerner les paramètres de l'économie et des marchés du travail, et l'organisation des migrations ouvrières au cours d'une période riche en bouleversements socio-économiques. L'évolution du marché du travail dans le moulage semble être beaucoup plus complexe que nous l'avons cru. Selon des sources nouvellement consultées, les mouleurs originaires des Forges du Saint-Maurice n'ont pas exclusivement concentré leurs migrations vers Montréal lorsque les hauts fourneaux de la Mauricie ont réduit, puis éliminé les opérations de moulages: au contraire, plusieurs d'entre eux se sont également tournés vers l'Ontario et les États américains limitrophes.

La segmentation du marché du travail est à l'origine du redéploiement continental de leurs effectifs. Les recherches en économie du travail ont en effet montré que les marchés du travail sont loin d'être homogènes tel que l'assume la théorie néoclassique. Bien au contraire, ces marchés connaissent une segmentation à différents niveaux: par exemple, selon le niveau d'activité industrielle et la spécial-

<sup>2</sup>Michel Bédard, *Le contexte de fermeture des Forges du Saint-Maurice* (Parcs Canada, travail inédit, 1980), 62; R.G. Dun & Co., *Credit Ledger*, 4, «John Porter & Co.» 471. Pour une analyse étoffée de l'évolution de l'ensemble des villages de Forges, voir l'ouvrage de René Hardy, *La sidérurgie dans le monde rural. Les hauts fourneaux du Québec au XIX<sup>e</sup> siècle* (Québec 1995), 77-120.

<sup>3</sup>Par «mouleur originaire des Forges du Saint-Maurice» nous entendons les mouleurs nés aux Forges ou ceux ayant travaillé un certain temps pour l'établissement. Voir Peter Bischoff, «Des Forges du Saint-Maurice aux fonderies de Montréal: mobilité géographique, solidarité communautaire et action syndicale des mouleurs, 1829-1881.» *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 43, 1 (été 1989), 13-7; Roch Samson, *Les ouvriers des Forges du Saint-Maurice: aspects démographiques (1762-1851)* (Parcs Canada, travail inédit 1983), 57-62.

isation professionnelle. Ce qui nous amène à nous demander comment les mouleurs originaires des Forges du Saint-Maurice ont réagi à la division, à l'échelle nord-américaine, de l'emploi en deux secteurs: un secteur en décroissance, celui des hauts fourneaux, qui délaisse graduellement le moulage devant la concurrence des fonderies urbaines, et un autre, en croissance rapide, les fonderies urbaines, sollicitant massivement les services des mouleurs.<sup>4</sup> En ce qui a trait à la spécialisation, quelle a été la marge de manoeuvre de ces mouleurs, dont les compétences reposent dans la fabrication de poêles, de roues de trains et de machinerie, dans un marché du travail où les fonderies se spécialisent de plus en plus?<sup>6</sup>

Plus récemment, des économistes du travail et des historiens ont également ajouté l'influence de la localisation spatiale comme facteur de segmentation des marchés du travail. Ces derniers se partagent en marchés du travail régionaux définis comme des espaces à l'intérieur desquels les ouvriers ont accès à des emplois sans changer de lieu de résidence.<sup>5</sup> Durant la période qui nous concerne, cet espace est essentiellement limité aux centres industriels et, s'il y a lieu, leur banlieue. La taille de ces marchés du travail régionaux, ainsi délimitée, peut varier selon l'activité industrielle, la technologie et les moyens de transports. L'emploi et l'expectative de travail des ouvriers peuvent alors connaître de grands écarts selon les régions. Comment alors l'interaction entre les marchés du travail régionaux a-t-elle orienté les migrations des mouleurs originaires des Forges du Saint-Maurice lorsque leurs déplacements dépassent les frontières du Québec?

Au niveau géographique, l'extension fulgurante du réseau ferroviaire à partir de la décennie 1850 a certainement multiplié les mouvements de main-d'oeuvre entre les marchés du travail régionaux.<sup>7</sup> Les relations entre ces espaces augmentent, conduisant à l'émergence d'un marché du travail de dimension «nationale» tant au Canada, qu'aux États-Unis. L'impact est immense pour plusieurs métiers. La réaction de certains syndicats est également rapide: à compter de la même décennie,

<sup>4</sup>Dans les États américains, tout comme au Canada, les villages sidérurgiques sont déclassés par les fonderies urbaines. Par exemple, plusieurs mouleurs quittent le village de Hopewell, en Pennsylvanie, en direction de Philadelphie lorsque l'entreprise abandonne le moulage de plaques de poêles en 1844, pour se spécialiser dans la production de fer en gueuse. Joseph Walker, «Labor-Management Relations at Hopewell Village,» *Labor History*, 14 (1973), 8-9.

<sup>5</sup>Manfred M. Fisher et Peter Nijkamp, «Spatial Labour Market Analysis: Relevance and Scope,» dans Manfred M. Fisher et Peter Nijkamp, dir., *Regional Labour Markets* (New York 1987), 2-3.

<sup>6</sup>Sur la formation de spécialisations au sein du métier voir Peter Bischoff, «'Du châssis à la machine à mouler': la transformation des méthodes de production dans l'industrie canadienne du moulage au cours de la seconde moitié du XIXe siècle,» *Revue d'histoire de la culture matérielle*, 41 (printemps 1995), 24-38.

<sup>7</sup>Voir la carte du réseau ferroviaire en 1860 de G. Woolworth Colton, *New York, New Jersey, Pennsylvania, Delaware, Maryland, Ohio and Canada, with Parts of Adjoining States* (New York 1860).

## 24 LABOUR/LE TRAVAIL

de nouveaux liens sont établis entre les organisations locales amenant la fondation d'unions internationales de métier dont l'objectif, entre autres, est de favoriser et contrôler les déplacements des ouvriers.<sup>8</sup> Plusieurs historiens américains ont alors considéré que ces migrations étaient limitées à l'espace national américain.<sup>9</sup> Mais un regard plus attentif sur les mouleurs et les typographes démontre que le déploiement des filières migratoires syndicales prend une dimension nord-américaine qui traduit l'unification des marchés du travail américain et canadien en un marché du travail nord-américain.<sup>10</sup>

Ces filières migratoires syndicales, encore largement méconnues par les historiens canadiens et américains, visent à redistribuer la main-d'oeuvre entre les différents centres industriels canadiens et américains où sont établies des sections des unions internationales.<sup>11</sup> Au niveau économique, les changements technologiques, le caractère saisonnier de la production de plusieurs articles, la production sur commande, etc., sont autant de facteurs entraînant un déséquilibre dans l'allocation de la main-d'oeuvre. Au niveau social, les conflits de travail mettent aussi en branle les ouvriers qui cherchent alors du travail à l'extérieur de la région pour priver l'employeur de main-d'oeuvre et éviter d'exercer une trop grande ponction

<sup>8</sup>Peter Bischoff, «Traveling the Country 'Round': migrations et syndicalisme chez les mouleurs de l'Ontario et du Québec membres de l'Iron Molders Union of North America, 1860 à 1892,» *Journal of the Canadian Historical Association/Revue de la Société historique du Canada*, (1990), 37-72. Pour un précurseur voir Llyod Ulman, *The Rise of the National Trade Union: the Development and Significance of its Structure, Governing Institutions, and Economic Policies* (Cambridge MA 1955), 23-154. La participation des ouvriers canadiens aux syndicats internationaux a aussi été étudiée sous d'autres facettes dans les ouvrages bien connus de Bryan D. Palmer, *A Culture in Conflict: Skilled Workers and Industrial Capitalism in Hamilton, 1860-1914* (Montréal 1979), 331; Gregory S. Kealey, *Toronto Workers Respond to Industrial Capitalism, 1867-1892* (Toronto 1980), 433; Eugene Forsey, *Trade Unionism in Canada, 1812-1902* (Toronto 1982), 32-61.

<sup>9</sup>Les principaux travaux de ces historiens sont: Jules Tygiel, «Tramping Artisans: Carpenters in Industrial America, 1880-90» et Patricia A. Cooper, «The 'Traveling Fraternity' Union Cigar Makers and Geographic Mobility, 1900-1919,» dans Eric H. Monkonen, éd., *Walking to Work. Tramps in America, 1790-1935* (Lincoln 1984), respectivement 87-117 et 117-140; David Bensman, *The Practice of Solidarity, American Hat Finishers in the Nineteenth Century* (Chicago 1985), 240.

<sup>10</sup>Bischoff, «Traveling the Country 'Round'»; Sally F. Zerker, *The Rise and Fall of the Toronto Typographical Union, 1832-1972. A Case Study of Foreign Domination* (Toronto 1982), chapitre 4.

<sup>11</sup>Les filières migratoires syndicales britanniques sont beaucoup mieux connues grâce aux travaux des historiens E.J. Hobsbawm, R.A. Leeson et H.R. Southall. Voir entre autres: E.J. Hobsbawm, «The Tramping Artisan,» *Economic Historical Review*, 3 (1951), 299-320; R.A. Leeson, *Travelling Brothers, The Six Centuries' Road from Craft Fellowship to Trade Unionism* (London 1979), 345; H.R. Southall, «The Tramping Artisan Revisited: Labour Mobility and Economic Distress in Early Victorian England,» *Economic Historical Review*, 44 (1991), 272-96.

sur la caisse de grève de l'union internationale. Enfin, au niveau culturel, plusieurs travailleurs se déplacent pour «voir du pays» où parfaire leur formation. En visant à orienter les déplacements de ces ouvriers, les filières migratoires cherchent à établir un équilibre entre l'offre et la demande de main-d'oeuvre dans un sens favorable à la protection des normes de travail syndicales. Souvent, elles offrent un appui précieux aux migrations à longue distance des ouvriers de métier.<sup>12</sup> Elles exercent alors une influence institutionnelle sur les mouvements de la main-d'oeuvre dont les mouleurs originaires des Forges du Saint-Maurice doivent tenir compte dans leurs migrations inter-régionales.

En effet, le développement de ce contrôle institutionnel, selon Clark Kerr, segmente le marché du travail à un autre niveau: en répartissant la main-d'oeuvre entre un marché «interne», couvert par les organisations syndicales, et un marché «externe» qui représente la totalité de la main-d'oeuvre disponible non incorporée au marché interne. Au sein du marché du travail interne, seuls sont admis les ouvriers dûment reconnus par l'union internationale et ses sections: c'est-à-dire ceux ayant les compétences reconnues et payant les cotisations et autres prélèvements monétaires exigés.<sup>13</sup> Cela soulève la question suivante: lorsque les mouleurs quittent la Mauricie, à l'aide de leur filière migratoire communautaire, quelle sera leur réaction face à ce marché interne lorsqu'il les exclue, les marginalise? Vont-ils adhérer aux sections de l'Iron Molders Union of North America (dorénavant IMUNA) pour avoir accès à l'information sur l'emploi offerte par l'organisation et travailler dans les ateliers de moulage sous son contrôle?<sup>14</sup>

Cette recherche analyse non seulement les caractéristiques des marchés du travail, mais aussi de l'action humaine, ces stratégies que poursuivent les mouleurs et leurs familles aux prises avec des changements économiques radicaux.<sup>15</sup> Les

<sup>12</sup> Monkonen, *Walking to Work*, 12 et 238.

<sup>13</sup> Clark Kerr, «The Balkanisation of Labor Markets,» dans E. Wight Bakke, *et al.*, *Labor Mobility and Economic Opportunity* (Cambridge 1954), 101-2.

<sup>14</sup> Ce syndicat international change cinq fois de nom au cours de la période: fondé à Philadelphie, en 1859, sous le nom de National Union of Iron Molders, il devient l'Iron Molders Union of America, en 1861, pour marquer l'intégration des sections canadiennes; en 1863, suite à une réorganisation générale, il s'appelle dorénavant l'Iron Molders International Union; en 1866 avec l'élan du coopératisme chez ses membres, il adopte le nom d'Iron Molders International Cooperative and Protective Union; en 1870, finalement, il change encore d'appellation pour marquer à la fois sa distanciation du coopératisme et de la Première Internationale, conservant jusqu'en 1907 le nom d'Iron Molders Union of North America. Dans cet article nous demeurons fidèle à ces modifications dans le nom de l'organisation. Lorsqu'il est question de l'union internationale dans un sens plus général, nous adoptons l'appellation qui a cours le plus longtemps: celle d'Iron Molders Union of North America.

<sup>15</sup> Nous pensons aux travaux les plus récents en histoire des migrations, tel l'ouvrage de Bruno Ramirez, *Par Monts et par vaux. Migrants canadiens-français et italiens dans l'économie nord-atlantique, 1860-1914* (Montréal 1991), 204.

ouvriers possèdent en effet des ressources importantes pour réagir aux effets structurels et conjoncturels du développement du capitalisme. Nous savons que dans leur exode, à la fin des années 1850, les mouleurs utilisent la filière migratoire mise en place par d'autres mouleurs originaires des Forges du Saint-Maurice au cours des années précédentes: c'est-à-dire ce réseau de parenté étendu dans l'espace, véritable véhicule d'information et ressource d'entraide pour la recherche d'emplois.<sup>16</sup> Cette filière est-elle aussi utilisée pour migrer vers d'autres centres industriels de l'est ontarien et des états limitrophes américains? De plus, ces migrations s'insèrent-elles dans le cadre d'une stratégie de reproduction familiale? Si oui, comment ce plan diffère-t-il de celui des journaliers canadiens-français travaillant à Montréal ou dans des centres américains?<sup>17</sup>

Cette étude des migrations nord-américaines des mouleurs originaires des Forges du Saint-Maurice est divisée en deux parties. La première dépeint d'abord en détail le recul de la sidérurgie mauricienne devant la supériorité des fonderies d'autres régions du Québec, surtout celles de Montréal. Elle analyse ensuite les directions nord-américaines des mouvements migratoires des mouleurs déclenchés par le déclin de l'industrie régionale et la place du réseau communautaire dans cette réorganisation de la vie professionnelle. En seconde partie, la recherche traite des relations entre le réseau migratoire communautaire, oeuvrant à la périphérie de l'industrie du moulage nord-américaine, et celui, plus vaste, mis en place par l'IMUNA, utilisé par les mouleurs pour se déplacer vers le coeur de l'industrie.

### 1 — DÉCLIN DE LA SIDÉRURGIE MAURICIENNE ET DISPERSION DES MOULEURS

#### A — Une industrie en difficulté

Au cours de la décennie 1850, la sidérurgie acquiert de l'importance en Mauricie principalement avec l'apparition de nouveaux villages de forges et la croissance des fonderies à Trois-Rivières. Les Forges produisent des fontes dures et flexibles à la fois, propriétés précieuses pour la fabrication de pièces de machinerie et de poêles. Elles fournissent également une fonte reconnue pour ses propriétés exceptionnelles de cristallisation, une qualité essentielle pour la production de roues de train. Mais l'atmosphère n'est pas à l'euphorie car les établissements affrontent la concurrence des entreprises qui se développent au même moment à

<sup>16</sup>Des filières migratoires similaires sont aussi utilisées par d'autres Canadiens français à l'époque, voir France Gagnon, «Parenté et migration: le cas des Canadiens français à Montréal entre 1845 et 1875,» *Historical Papers/Communications historiques*, (1988), 63-85.

<sup>17</sup>Voir Bettina Bradbury, *Working Families. Age, Gender, and Daily Survival in Industrializing Montreal* (Toronto 1993), 118-51; Yves Frenette, «Macroscopie et microscopie d'un mouvement migratoire: les Canadiens français à Lewiston au XIXe siècle,» Colloque «Les migrations en Belgique et au Québec, XVIIIe-XXe siècles,» Dorion, septembre 1993; Ramirez, *Par Monts et par vaux*.

Québec et surtout à Montréal. La compétition amène les établissements de la Mauricie à se spécialiser dans la production de roues de trains ou à abandonner progressivement les activités liées à la transformation de la fonte en articles finis. Combinée à des difficultés de financement interne et à l'impact des récessions de 1857-1862 et 1873-1878, la concurrence extra-régionale entraîne, finalement, le déclin de la sidérurgie régionale de transformation et le départ, par migrations en chaîne, des mouleurs originaires des Forges du Saint-Maurice.

Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, les Forges du Saint-Maurice, situées à 12 kilomètres au nord de Trois-Rivières sur la rive droite de la Rivière Saint-Maurice, représentent l'unique établissement sidérurgique d'importance de la région. Depuis des décennies, l'entreprise produit une variété d'articles en fonte à partir de limonite et de charbon de bois disponibles en abondance dans la région: socs de charrue, chaudrons et marmites, poêles de cuisine et de chauffage, etc. Mais les nouveaux propriétaires, John Porter et Andrew Stewart, et leurs associés, Weston Hunt et Jeffrey Brock, opérant sous la raison sociale «John Porter et Co.», affrontent une concurrence très forte sur leurs principaux marchés de Montréal et de Québec.<sup>18</sup> En effet, de nouvelles fonderies, certaines ironiquement aux mains de mouleurs originaires des Vieilles Forges,<sup>19</sup> produisent dans ces localités des poêles et d'autres articles à usage domestique qui entrent en compétition avec les produits des Forges du Saint-Maurice. La concurrence est si vive qu'à partir de 1852 les recettes des poêles écoulés par les Forges sur ces marchés diminuent régulièrement.<sup>20</sup> Les propriétaires doivent alors réajuster les activités de l'entreprise.

Différentes innovations technologiques sont introduites par la firme John Porter et Co. pour réorienter une partie de la production vers de nouveaux articles telles des roues de wagons et de locomotives fortement demandées en cette période de construction ferroviaire effrénée. Ainsi, vers 1853, les propriétaires dotent la forge haute d'un cubilot et la transforment en fonderie de roues de train. Le haut-fourneau est reconstruit l'année suivante pour accroître sa capacité et sa hauteur passe de quinze à trente pieds. Avec sa rampe de chargement mécanisée,

<sup>18</sup>En 1851, Porter et Stewart achètent l'entreprise auparavant aux mains de Henry Stewart. Ils s'associent aux commerçants de Québec Hunt et Brock. Bédard, *Le contexte de fermeture*, 15-60; Marie-France Fortier, *La structuration sociale du village industriel des Forges du Saint-Maurice: étude quantitative et qualitative* (Parcs Canada, travail inédit no. 259 1977), 103; Hardy, *La sidérurgie dans le monde rural*, 83-8.

<sup>19</sup>Il s'agit de la fonderie de Charles Terreau, Guillaume Duchesneau et Jacques Marcotte, à Québec (en opération à partir de 1846); et celle de Jacques Marcotte et Augustin Terreau (1857), à Montréal. Celles de Louis Dupuis (1843-1861) et de Pierre Mailloux (1853-1871), à Trois-Rivières, et de Pierre Imbleau (1846-75) à Joliette, dérobent aussi les Forges d'une partie de sa clientèle. Voir le «Tableau 1 — Liste préliminaire des fonderies de fer établies par des mouleurs originaires des Forges du Saint-Maurice (seuls ou en association)» dans Bischoff, «Des Forges du Saint-Maurice.» 22.

<sup>20</sup>Bédard, *Le contexte de fermeture*, 97-8.



son rendement quotidien double atteignant désormais les quatre tonnes et demie de fonte.<sup>21</sup>

Tout est en place pour réaliser des profits intéressants. Cependant, le haut-fourneau, mal construit, explose à deux reprises, le 17 avril et le 16 octobre 1854. Ces incidents occasionnent des coûts élevés et des délais additionnels presque insoutenables pour l'entreprise dont la santé financière est fragile. En effet, la firme est déjà grevée par les dettes encourues lors de l'achat de l'établissement, sa remise en ordre et sa modernisation. Deux ans plus tard, la situation de John Porter & Co. ne semble pas s'être améliorée car un créancier, nerveux, intervient: c'est la faillite. La Banque de Québec obtient deux jugements contre ces derniers pour récupérer ses créances et administrer l'établissement. Mais dans le climat défavorable de la récession qui s'amorce en 1857, alors que les fabricants américains vendent à perte sur le marché canadien, les Forges du Saint-Maurice essuient de lourdes pertes. En mars 1858, la banque prépare la cessation des activités sur le site. Quatre mois plus tard, les Vieilles Forges sont fermées.<sup>22</sup>

La suspension des opérations porte un dur coup à la sidérurgie mauricienne. Cependant, d'autres établissements du même genre apparaissent également au cours des années prospères de la décennie. A l'ouest de la rivière Saint-Maurice, les Forges Radnor, puis les Forges l'Islet, sont ouvertes par des entrepreneurs désireux d'exploiter les qualités remarquables de la limonite de la région. Ces établissements, comme nous le verrons plus loin, offrent de l'emploi à une partie de la population des Forges du Saint-Maurice.

Les Forges Radnor, situées dans la paroisse Saint-Maurice du comté de Champlain, commencent leurs opérations en 1854. Installée près de la Rivière du Lard, qui lui fournit la force motrice nécessaire, l'entreprise est dirigée par les hommes d'affaires Auguste Larue, Joseph-Édouard Turcotte et George Benson Hall, sous la raison sociale «A. Larue et Co.» Ces propriétaires misent eux aussi sur la limonite et les réserves forestières abondantes de la région environnante pour se tailler une place sur le marché des roues de train. En raison de l'isolement du site, ils font ériger par Pierre-Noël Robichon, ingénieur et copropriétaire d'une manufacture de batteuses, un véritable village sur le modèle des Vieilles Forges. En 1855, l'établissement se compose d'un haut-fourneau et de trois bâtiments en annexe, un atelier de moulage munit d'un cubilot, un atelier de finition, deux entrepôts, un atelier de forge, un atelier de charpentier et de charron, une scierie, une meunerie, un bâtiment de pesage, trois entrepôts à charbon, une grande étable, un grand four à chaux, une boutique («shop»), un grand magasin et, pour loger la

<sup>21</sup>Henry Unglick, *Fontes provenant des Forges du Saint-Maurice, Québec: étude métallurgique* (Hull 1990), 38; Bédard, *Le contexte de fermeture*, 68-9.

<sup>22</sup>Bédard, *Le contexte de fermeture*, 49-64; R.G. Dun & Co., *Credit Ledger*, 4, «John Porter & Co.», 471; *The Canadian Merchants' Magazine and Commercial Review*, 2, 3 (décembre 1857), 202.

population, quatorze maison doubles, deux maisons en brique, une grande et une petite maison.<sup>23</sup>

Les frais d'installation sont élevés et Hall, embarrassé financièrement, doit vendre sa part à Turcotte en 1857. Maintenant le principal partenaire de l'entreprise, ce dernier en devient aussi l'âme dirigeante. Il acquiert en effet une marge de crédit «illimitée» dans la région à la suite de l'obtention d'un contrat du Grand Tronc pour construire la ligne secondaire menant à Arthabasca. Fort de ce soutien financier, l'entreprise prend des dimensions considérables. En 1858, avec ses 400 habitants, l'agglomération est érigée en municipalité de village sous le nom de «Municipalité de Fermont.» Trois ans plus tard, A.J. Martineau, recenseur, souligne l'importance acquise par l'agglomération. Le village est composé de 44 maisons. Aux bâtiments industriels décrits en 1855, les propriétaires ont ajouté une laminerie, une clouterie, deux autres forges, etc. Les Forges Radnor produisent alors 4,700 roues de «railroads,» 300 poêles et 1,820 tonnes de fer en gueuse. Grâce aux importantes commandes de roues de train du Grand Tronc et à l'aisance financière de ses propriétaires, l'entreprise traverse assez facilement la récession de 1857-1862.<sup>24</sup>

Tel ne sera pas le cas cependant du second village industriel fondé pendant la décennie 1850. Les Forges l'Islet, ouvertes en 1856 dans la même paroisse que les Forges Radnor, sont dirigées par quatre ouvriers qualifiés devenus de petits entrepreneurs: Louis Dupuis, son fils Eugène, ses petits neveux André et Pierre Robichon.<sup>25</sup> Louis Dupuis, originaire des Forges du Saint-Maurice, possède une fonderie à Trois-Rivières depuis 1834.<sup>26</sup> Ses parents, les forgerons André et Pierre-Noël Robichon, président une petite entreprise fabricant des batteuses dans la même cité.<sup>27</sup> Pierre-Noël Robichon, celui-là même qui avait dirigé la construction du haut-fourneau de Radnor, a probablement convaincu ses associés du potentiel d'opérer un haut-fourneau dans la paroisse Saint-Maurice, près de la

<sup>23</sup>Voir Benoît Gauthier, *Les sites sidérurgiques en Mauricie (Radnor, Saint-Tite, L'Islet)* (Trois-Rivières, travail inédit 1983), 35; Hardy, *La sidérurgie dans le monde rural*, 89-95.

<sup>24</sup>*Ibid.*, 24, 74-5; Recensement du Canada de 1861, listes nominatives du comté de Champlain, paroisse Saint-Maurice, folio 265; R.G. Dun & Co., *Credit Ledger*, 4, «A. Larue & Co.» 471.

<sup>25</sup>Un cinquième associé, Abraham Lesieur Désaulniers, gendre de Louis Dupuis, et avocat, journaliste et député, entre dans la société subséquemment, à un moment inconnu.

<sup>26</sup>R.G. Dun & Co., *Credit Ledger*, 4, «Louis Dupuis, foundry,» 458. Voir aussi le «Tableau 1 — Liste préliminaire des fonderies de fer établies par des mouleurs originaires des Forges du Saint-Maurice (seuls ou en association)» dans Bischoff, «Des Forges du Saint-Maurice,» 22.

<sup>27</sup>R.G. Dun & Co., *Credit Ledger*, 4, «André & Pierre Robichon,» 459. L'entreprise emploie vingt-deux ouvriers en 1861. Recensement du Canada de 1861, listes nominatives de la cité de Trois-Rivières, quartier Saint-Louis, folio 438.

rivière du même nom. Ce dernier produit du fer en gueuse, racheté par leurs entreprises à Trois-Rivières, et quelques articles en fonte.<sup>28</sup>

Le petit village industriel qui se forme autour du haut-fourneau et des bâtiments environnants, d'abord prospère, voit sa situation se détériorer lors de la récession qui s'amorce en 1857. Selon le rapport d'un observateur de l'agence de crédit R.G. Dun, daté du 23 septembre 1859, les ressources financières des propriétaires sont trop limitées. Cinq mois plus tard les propriétaires cherchent à vendre l'entreprise. Leur condition s'aggrave avec la faillite de l'entreprise de matériel aratoire des Robichon en mars 1862. Louis Dupuis rachète alors les avoirs de ses associés dans les Forges et tente de redresser la situation. C'est un échec. Les Forges l'Islet ferment la même année. Finalement, l'établissement est vendu le 16 avril 1863 pour la somme des créances grevant la propriété de Louis Dupuis. L'acheteur, le marchand trifluvien John McDougall, acquiert aussi, onze jours plus tard, les Vieilles Forges.<sup>29</sup>

Les Forges l'Islet et Saint-Maurice sont remises en opération au printemps de 1864. Mais McDougall réoriente la production. Habile homme d'affaires, il abandonne en effet graduellement les opérations de moulage aux deux sites. L'entente de cinq ans, signée à l'automne de 1865 avec la John McDougall & Co,<sup>30</sup> spécifie qu'il vendra à cette fonderie montréalaise de roues de trains toute la fonte en gueuse produite à ses deux établissements (environ 2,000 tonnes), exception faite de 150 tonnes qu'il se réserve pour produire des poêles et autres articles. Le 15 février 1871, un contrat similaire d'une durée de deux ans, est signé. Mais à partir de 1873, la John McDougall & Sons délaisse complètement la fabrication d'objets moulés aux Forges l'Islet et Saint-Maurice.<sup>31</sup>

Le recul des activités liées à la transformation de la fonte en produits finis dans la région s'étend au cours de la décennie avec le brusque ralentissement des affaires aux forges Radnor, en 1866. La mort de Joseph-Édouard Turcotte, survenue le 20 décembre 1864, puis la vente par Auguste Larue de ses avoirs à son principal créancier, le marchand de bois de Québec, Edward Burstall, le premier juin 1866,

<sup>28</sup>Hardy, *La sidérurgie dans le monde rural*, 95-9.

<sup>29</sup>R.G. Dun & Co., *Credit Ledger*, 4, «Dupuis, Robichon & Co.» 458; Fortier, *La structuration sociale du village industriel*, 106-7; René Hardy, dir., Claire-Andrée Fortin et Benoît Gauthier, *Les entrepreneurs, l'organisation et le financement de cinq entreprises dans l'industrie sidérurgique mauricienne de la seconde moitié du XIXe siècle, Trois-Rivières, Centre de recherche en Études québécoises*, travail inédit (1986), 154-60. Pour la biographie de John McDougall voir Georges Masséy, «John McDougall» dans *Dictionnaire biographique du Canada*, volume IX (Québec 1977), 535-9.

<sup>30</sup>L'entreprise est la propriété de John McDougall et Alfred Brown de Montréal. Les John McDougall de Trois-Rivières et de Montréal sont deux individus distincts et apparemment non apparentés.

<sup>31</sup>La John McDougall & Sons, formée le 26 avril 1867, comprend John McDougall et ses huit fils. La mort de John McDougall, en février 1870, n'entrave pas le fonctionnement des Forges. Bédard, *Le contexte de fermeture*, 109, 126-32.

semblent secouer l'entreprise.<sup>32</sup> La production devient alors sporadique avant de cesser complètement en 1871. Lorsque les affaires redémarrent au printemps 1873, sous la direction de George Benson Hall,<sup>33</sup> on ne produit plus que de la fonte en gueuse au village. Un incendie, en février 1874, paralyse à nouveau l'établissement durant deux ans, faute de capitaux pour remettre le haut-fourneau en état de marche. Vers la fin de la décennie, une partie du fer en gueuse sera vendue à Trois-Rivières à la fonderie louée par George McDougall.<sup>34</sup>

L'ouverture des Forges Saint-Pie-de-Guire, en 1869, sur la Rivière-aux-Vaches dans le comté d'Yamaska, aux limites sud-ouest de la Mauricie, ne parvient pas à enrayer le déclin régional des activités de moulage. Fondée par Félix-Adolphe Toupin, un marchand de bois local, en association avec des marchands montréalais, l'entreprise exploite la limonite très abondante dans les campagnes environnantes. La plus grande partie des 1 400 tonnes de fer en gueuse produites annuellement sont chargées sur des goélettes et livrées aux quais de John McDougall de Montréal. Une certaine proportion est conservée pour la fabrication d'objets divers d'usage domestique et agricole. Les affaires tournent rondement lorsque subitement, à l'été 1873, l'entreprise se trouve avec plus de 1000 tonnes de fer non vendues. Elle ferme ses portes, puis est rachetée en février 1874 par la John McDougall & Sons de Montréal. Tout le fer en gueuse sert alors à alimenter les deux fonderies du nouveau propriétaire: l'une produisant des roués de trains, l'autre des machines. Les Forges Saint-Pie-de-Guire ont perdu, elles aussi, leur vocation d'industrie secondaire avec cette nouvelle intégration industrielle.<sup>35</sup>

Dans la capitale régionale, Trois-Rivières, les activités de transformation de la fonte n'arrivent pas, non plus, à prendre leur envol. La fonderie de Louis Dupuis, qui représentait le principal établissement industriel de la localité avec ses 24 employés, en 1861, diminue en importance suite aux difficultés financières de son propriétaire. Lorsque Louis meurt en 1868, son fils Eugène prend la relève à la fonderie. En 1871, l'entreprise ne compte plus que six ouvriers, soit le quart du nombre d'employés dix ans auparavant. La fonderie du mouleur originaire des

<sup>32</sup> Larue s'était endetté auprès de Burstall. En 1868, Burstall devient seul propriétaire des Forges avec l'achat de la part originale de Joseph-Édouard Turcotte, encore aux mains de sa succession. Gauthier, *Les sites sidérurgiques en Mauricie*, 26-7.

<sup>33</sup> Burstall vend ses avoirs dans les Forges Radnor à Hall le 13 juillet 1871. George Benson Hall meurt en septembre 1876. Son épouse prend la relève jusqu'à son décès en 1880. La succession ne parvient à vendre les avoirs qu'en 1889. Gauthier, *Les sites sidérurgiques en Mauricie*, 27-32; Hardy, *La sidérurgie dans le monde rural*, 94.

<sup>34</sup> Maurice Milot, «Les Forges de Saint-Pie-de-Guire,» *Les Cahiers Nicolétains* 5, 3 (septembre 1983), 103 et 133. George McDougall, neveu de John McDougall de Trois-Rivières, dirige aussi les Forges Saint-Maurice à compter de 1876 grâce à l'achat des avoirs de deux de ses cousins. Massey, «John McDougall,» 538.

<sup>35</sup> Milot, «Les Forges,» 83-138. René Hardy soupçonne la John McDougall & Sons d'avoir manoeuvrer pour plonger les Forges dans l'embarras dans le but de racheter l'entreprise. Hardy, *La sidérurgie dans le monde rural*, 105.

Forges du Saint-Maurice, Pierre Mailloux, réduit également son personnel: de trois travailleurs, en 1861, elle tombe à deux, en 1871. Il est vrai que cinq nouvelles fonderies apparaissent au recensement de 1871, dont celle du mouleur originaire des Vieilles Forges, Samuel Sawyer, et son associé Cléophas Viger, qui donne de l'ouvrage à cinq ouvriers.<sup>36</sup> Mais elles ne comblent pratiquement que le vide laissé par les fonderies plus anciennes: la cité compte 17 mouleurs en 1871, seulement deux de plus qu'en 1861. La Grande dépression des années 1874 à 1879 ne ménage pas non plus le centre trifluvien. En 1881, le nombre de mouleurs recensés baisse même légèrement, les effectifs du métier retombant de 17 à 15 (tableau 1).

Malgré l'avantage d'un accès direct ou quasi direct à une fonte de très haute qualité, la sidérurgie de transformation ne décolle donc pas en Mauricie. La faiblesse financière des entrepreneurs locaux contribue certainement à cet échec. L'élément dominant dans ce recul reste cependant la compétition. La concurrence américaine, à la fin des années 1850, et surtout la rivalité, dès 1852, des fonderies des deux grands centres québécois, les villes de Québec et de Montréal. À partir de 1863, la fonderie montréalaise John McDougall & Co. devient aussi un compétiteur puissant dans le domaine de fabrication de roues de trains. Elle réussit à absorber les Forges Saint-Pie-de-Guire, en 1873, et tente même, sans succès cependant, de prendre le contrôle des Forges l'Islet et Saint-Maurice, en 1873-74, et des Forges Radnor en 1883.<sup>37</sup> À compter du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, les activités de moulage au Québec connaissent donc un processus de segmentation. Au plan géographique, l'industrie se partage selon une zone stagnante, puis en déclin rapide, la Mauricie, et deux zones en croissance rapide, Québec et plus particulièrement Montréal. Contribuant à marginaliser de la sidérurgie mauricienne, les fonderies de Montréal vont également s'accaparer des travailleurs qualifiés ainsi «libérés.»

#### *B — Migrations et consolidation du réseau communautaire*

Les interruptions de fonctionnement et la spécialisation graduelle des villages de Forges dans la transformation primaire du fer bouleversent la vie des mouleurs. Les ouvriers et leurs familles reconsidèrent leur mode d'existence: doivent-ils se replier vers les emplois non-qualifiés, les seuls disponibles, ou migrer pour continuer la pratique du métier de mouleur? La plupart optent pour la seconde alternative: la migration. L'exercice de ce métier qualifié, bien rémunéré et

<sup>36</sup>Pour les fonderies de Dupuis, Mailloux et Sawyer voir, recensement du Canada de 1861, listes nominatives de la cité de Trois-Rivières, quartier Saint-Louis, folios 437, 438 et 588; recensement du Canada de 1871, Trois-Rivières, quartier Saint-Philippe, sous-division «a,» tableau 6, 4 et 6; recensement du Canada de 1871, Trois-Rivières, quartier Saint-Louis, sous-division «a,» tableau 6, 9.

<sup>37</sup>Maurice Milot, «John McDougall,» dans *Dictionnaire biographique du Canada*, volume XII, (Québec 1990), 674-6.

caractérisé par une grande autonomie fonctionnelle est en effet privilégié.<sup>38</sup> Les migrants prennent aussi en compte l'avenir de leurs fils auxquels ils cherchent à offrir la possibilité d'apprendre et d'exercer le métier. Du même coup, ils transposent souvent aussi en milieu d'accueil la sociabilité entre familles de mouleurs développée aux Vieilles Forges. En trois grandes vagues successives, les mouleurs et leurs familles se dispersent à travers le Québec et l'Ontario. Certains débordent même les deux provinces canadiennes pour s'élancer vers le nord-est des États-Unis. Ces ouvriers font maintenant partie de cette main-d'oeuvre mobile, disponible ici et là pour les besoins de l'industrie capitaliste naissante. Mais ils ne sont pas sans ressources. La plupart utilisent pour leurs déplacements une filière communautaire, déjà existante, qui les tient informés des ouvertures d'emplois dans les principaux centres du Québec (tableau 2), et leur offre un soutien pour leur insertion dans ces milieux.

La cessation des activités aux Vieilles Forges, en 1858, marque le premier temps fort de l'exode. Consternés par la fermeture d'un établissement qui fonctionne de façon presque ininterrompue depuis plus d'un siècle, découragés par les querelles juridiques entre propriétaires et créanciers qui empêchent toute reprise des opérations, la majorité des mouleurs optent pour la migration. Le village se dépeuple et ne compte plus que 215 habitants en 1861 (tableau 3). Cette année-là, le recensement souligne leur dispersion (tableau 4). Mais la plupart d'entre eux se sont dirigés vers trois endroits situés en Mauricie, soit Trois-Rivières, les Forges Radnor, et les Forges l'Islet, et une agglomération appelée à devenir la plus populaire des destinations, Montréal.

En 1861, la métropole trifluvienne, une destination bien connue (tableau 4), a accueilli sept mouleurs d'expérience et leurs familles, recensés aux Forges du Saint-Maurice, en 1851,<sup>39</sup> et un autre membre de la profession, originaire des Forges du Saint-Maurice, dont la localisation était inconnue en 1851. Pour deux de leurs fils, Jean Mailloux et Edmond Terreau, la migration précède également l'accession au métier. L'arrivée de ces ouvriers à Trois-Rivières contribue au renouveau des effectifs du métier. En effet, il y a aussi de nombreux départs: le recensement de 1861 souligne la disparition de sept mouleurs présents dix ans plus

<sup>38</sup>La profession exige un savoir et un savoir-faire complexes, qu'il n'est possible d'acquérir et de maîtriser qu'à la suite de plusieurs années de formation. Ce genre de monopole sur les connaissances techniques donne aux mouleurs une grande autonomie au travail: une fois les modèles répartis entre eux, c'est à ces ouvriers que revient d'organiser leur travail et de choisir la meilleure façon de produire leurs moules. Forts de leur supériorité professionnelle, ils dirigent le travail des journaliers, développant ainsi un rapport d'autorité avec les travailleurs non-qualifiés de l'atelier. Bischoff, *Tensions et solidarité*, 147-8.

<sup>39</sup>Six sont recensés comme mouleurs et un autre, âgé de 28 ans, n'a aucune mention de profession (classé donc comme «inactif» au tableau 4). Depuis les années 1820, c'est-à-dire depuis le moment où Mathew Bell, ancien locataire des Forges du Saint-Maurice a ouvert une fonderie à Trois-Rivières, cette cité accueille des mouleurs originaires des Forges du Saint-Maurice.

tôt. Néanmoins, les liens de parenté assurent la cohésion des effectifs du métier. Les dix mouleurs sont apparentés aux propriétaires des trois ateliers de moulage existants: soit Pierre Mailloux, Louis Dupuis et les frères Robichon. Ils sont également apparentés aux sept autres mouleurs oeuvrant dans la métropole trifluvienne, tous originaires des Vieilles Forges (tableau 4).<sup>40</sup>

Parmi les mouleurs quittant Trois-Rivières au cours de la décennie 1850, quatre optent pour les Forges Radnor avec la mise en opération de ce concurrent des «Vieilles Forges» en 1854.<sup>41</sup> Selon le recensement de 1861, ils se joignent à dix mouleurs originaires des Forges du Saint-Maurice: c'est-à-dire à trois mouleurs ayant pratiqué le métier aux Forges du Saint-Maurice, en 1851, à un autre sans mention de profession la même année, et à six nouvelles recrues (tableau 4).<sup>42</sup> Leurs connaissances de la fabrication de roues de trains, très prisées car possédées par peu de travailleurs, s'avèrent un atout pour l'entreprise. Ensemble, les mouleurs originaires des Forges du Saint-Maurice forment la majorité des effectifs du village soit 14 mouleurs sur 17.

Enfin, uniquement deux mouleurs, Jean Pleau et son fils Aimé, semblent avoir choisi les Forges l'Islet. Lors du recensement effectué en janvier, les Forges, qui cessent habituellement leurs opérations en hiver, sont fermées: Aimé travaille comme bûcheron et son père est journalier.<sup>43</sup>

Les mouleurs de la première vague se déplacent surtout en Mauricie. Mais, en 1861, Montréal est en voie de devenir une destination importante. La métropole est extrêmement attrayante: ses fonderies produisent des poêles, des pièces de machinerie, des pièces creuses, etc., toutes des spécialités où excellent les mouleurs originaires des Forges du Saint-Maurice. De plus, les possibilités d'emploi ont plus que doublé de 1861 à 1871 (tableau 1).<sup>44</sup> Montréal, n'est pas non plus l'inconnu:

<sup>40</sup> Cinq de ces sept mouleurs pratiquaient déjà le métier à Trois-Rivières en 1851; les deux autres sont de nouvelles recrues.

<sup>41</sup> Il reste trois migrants trifluviens: l'un demeure aux Forges du Saint-Maurice en 1861, pour attendre probablement la reprise des travaux, tandis que les deux autres n'ont pas été retrouvés dans le recensement de 1861.

<sup>42</sup> Deux ex-mouleurs originaires des Forges du Saint-Maurice figurent aussi dans cette communauté villageoise: l'un est «charretier» et l'autre «forgeron.»

<sup>43</sup> Recensement du Canada de 1861, listes nominatives du comté de Champlain, paroisse Mont-Carmel, folio 89. En tout, 77 habitants des Forges du Saint-Maurice en 1851 sont établis dans les villages de Radnor et l'Islet. René Hardy et Benoît Gauthier, *La sidérurgie en Mauricie au 19<sup>e</sup> siècle: les villages industriels et leurs populations* (Trois-Rivières, travail inédit 1989), 138.

<sup>44</sup> Sur le développement des fonderies montréalaises voir, Bischoff, *Tensions et solidarité*, 35-116; Robert Tremblay, «Du forgeron au machiniste: l'impact social de la mécanisation des opérations d'usinage dans l'industrie de la métallurgie à Montréal, de 1815 à 1860.» Thèse de doctorat, Université du Québec à Montréal, 1992, 47-102; Larry Mc Nally, «Montreal Engine Foundries and Their Contribution to Central Canadian Technical Development, 1820-1870.» Mémoire de maîtrise, Carleton University, 16-112.

certaines membres apparentés, des Slicer, fils de Robert Slicer, l'un des émigrés de 1836, y habitent toujours au moment de la fermeture des Vieilles Forges en 1857.<sup>45</sup> Il n'est donc pas étonnant de voir plusieurs mouleurs s'orienter vers la métropole.

Ainsi, tandis qu'en 1856-57 l'annuaire de la ville n'énumérait que deux mouleurs originaires des Forges du Saint-Maurice, les frères James et William Slicer, l'année suivante quatre autres noms s'ajoutent à la liste. Malgré des va-et-vient, entre autres le départ de James Slicer,<sup>46</sup> leur nombre augmente. En 1861, 13 mouleurs originaires des Forges du Saint-Maurice oeuvrent à Montréal. Il est significatif de noter que parmi ce groupe seul un membre était recensé aux Forges du Saint-Maurice en 1851 (et comme forgeron), tandis que les autres représentent des mouleurs ayant quitté l'établissement plus tôt. William Slicer est en effet entouré d'un mouleur qui a été recensé à Québec en 1851 et d'un autre mouleur en provenance de la paroisse Notre-Dame-de-la-Victoire, de quatre mouleurs non-localisés en 1851 et puis de six nouvelles recrues, soit des fils de ces migrants et son jeune frère, Henry Slicer (tableau 4). La forte proportion de très jeunes mouleurs est étonnante, mais elle montre qu'un objectif important par les migrants est d'oeuvrer dans un centre industriel prometteur pour l'accession de leurs garçons au métier. Le même constat peut s'appliquer à l'ensemble de ceux qui se sont installés dans des localités québécoises extérieures à la Mauricie: ces éléments sont jeunes: leur moyenne d'âge est de 32 ans, soit cinq ans de moins que leurs confrères de la Mauricie, et 42 pour cent ont été nouvellement initiés, contre 25 pour cent dans la dernière région.

Cet exode hors de la Mauricie connaît un second temps fort au milieu de la décennie 1860. Fuir le chômage devient manifestement le motif déterminant. En effet, les difficultés éprouvées aux Forges Radnor et l'abandon de la majeure partie des activités de moulage par le complexe sidérurgique des Forges l'Islet et Saint-Maurice, provoquent une très forte contraction de l'emploi. Quelques mouleurs déménagent dans d'autres villages industriels ou à Trois-Rivières. Mais la plupart quittent la région. Montréal devient subitement la destination de choix de la majorité. Et c'est un double gain pour les fonderies montréalaises. Non seulement paralysent-elles des compétiteurs, mais elles s'accaparent également de leur main-d'oeuvre qualifiée.

Certainement informés par leurs confrères des Vieilles Forges déjà installés «en ville» de la forte demande de main-d'oeuvre et de salaires probablement supérieurs à ceux payés en région, les mouleurs affluent vers la métropole. Parmi

<sup>45</sup> Au cours des années 1830 et 1840, une filière migratoire de mouleurs originaires des Vieilles Forges se forme en direction de Montréal, et, en tout, neuf d'entre eux travaillent à un moment ou à un autre dans la métropole. Voir, Bischoff, «Des Forges du Saint-Maurice,» 15-6.

<sup>46</sup> Ce dernier est recensé avec sa famille, en 1861, dans le canton de Franklin, au Québec. Il reviendra à Montréal brièvement en 1863-64, pour s'y installer de façon permanente en 1869, jusqu'à sa mort en 1873.



les mouleurs de roues de trains recensés à Radnor en 1861, le premier arrive en 1864, les trois suivants en 1868 et cinq autres vers 1870. De Trois-Rivières, Joseph Imbleau et quatre autres mouleurs, portés au recensement de 1861, viennent aussi à Montréal. Aimé Pleau les rejoint en quittant les Forges l'Islet vers 1865.

Les effectifs montréalais des mouleurs originaires des Forges du Saint-Maurice sont aussi augmentés de 20 jeunes hommes, des fils des migrants, formés au métier après le recensement en 1861 (tableau 5). Chez certaines familles migrantes, des fils accèdent au métier entre le moment de la recension, en 1861, et la migration vers Montréal, comme dans le cas d'Édouard Terreau junior, qui a terminé son apprentissage vers 1866, soit un an avant le départ de sa famille de Trois-Rivières. Chez d'autres, les fils sont introduits à la profession suite à la migration. C'est le cas de la famille d'Aimé Pleau, dont le fils Israël devient mouleur vers 1869. En tout, et malgré le départ de certains vers d'autres centres industriels, les effectifs montréalais des mouleurs originaires des Vieilles Forges passent de 13 membres, en 1861, à 45, en 1871 (tableau 5). Montréal est devenu le nouveau centre de gravité de ces travailleurs. Installés surtout dans le sud-ouest de la cité, dans les quartiers Sainte-Anne et Saint-Antoine, ils vivent très proche les uns des autres, maintenant ainsi les liens de voisinage qu'ils connaissaient en Mauricie.<sup>47</sup> La métropole montréalaise est en passe de devenir la plaque tournante de leurs migrations.

Les migrations vers Brockville en sont un signe avant-coureur. Dès la fin des années 1860, des mouleurs en provenance de Montréal s'établissent en effet à Brockville, en Ontario, qui devient une tête de pont du réseau communautaire. Les mouleurs Jean-Baptiste Mailloux, son fils Jean et Jean Terreau, choisissent cette ville ontarienne, avec leurs familles, pour travailler dans la florissante fonderie de poêles de James Smart. Établi à Trois-Rivières, en 1861, Jean-Baptiste Mailloux, 42 ans, habite à Montréal de 1866 à 1868, avant de s'installer avec sa famille à Brockville en 1868. Jean, son fils, marié à Trois-Rivières en 1862, suit le même itinéraire. Ils sont rejoints par Jean Terreau et sa famille, qui ont préalablement vécu à Montréal entre 1860 et 1865.<sup>48</sup> En 1871, le recenseur énumère huit mouleurs originaires des Vieilles Forges: Jean-Baptiste Mailloux et ses fils Jean et Joseph; Jean Terreau, ses trois fils et son neveu Louis Terreau, le fils d'Édouard Terreau. Deux autres mouleurs, originaires des Forges du Saint-Maurice, se sont aussi établis à proximité. À l'ouest de Brockville, dans la ville de Prescott, siège d'une petite fonderie de poêles et d'articles généraux, l'on trouve en effet, en 1871, Jean

<sup>47</sup> Voir la carte géographique de leur répartition dans les deux quartiers dans Bischoff, «Des Forges du Saint-Maurice,» 21.

<sup>48</sup> Recensement du Canada de 1861, listes nominatives de la cité de Trois-Rivières, quartier Saint-Philippe, folio 808; *Annuaire de la ville de Montréal, 1860 à 1868*; recensement du Canada de 1871, listes nominatives de la ville de Brockville, centre ward, 61 et east ward 23; répertoire des mariages de la Cathédrale de Trois-Rivières; *Iron Molders Journal* (dorénavant *IMJ*), octobre 1868, rapport de la section 197.

Raymond et sa famille.<sup>49</sup> Plus au nord, un dénommé Joseph Terreau s'est également installé avec sa famille en 1870 à Merrickville, l'emplacement d'une fonderie de poêles et d'une fonderie d'articles en fonte malléable.<sup>50</sup> Ce qui frappe, c'est le jeune âge de ce groupe de mouleurs «ontariens» qui ont osé effectuer une migration sur longue distance: soit 29 ans en moyenne comparé à 34 ans pour ceux situés «ailleurs au Québec» ou 40 ans pour les ouvriers demeurés en Mauricie (tableau 5).

Mais plus remarquable encore, deux d'entre eux, Jean Raymond, de Prescott, et Joseph Terreau, de Merrickville, ont déjà séjourné aux États-Unis: le fils cadet de Raymond est né aux États-Unis en 1855, tandis que les deux enfants de Terreau, âgés de sept et un an, ont vu le jour dans ce pays. Le réseau communautaire étendrait-il ses tentacules de l'autre côté de la frontière canado-américaine? Peut-être. En fait, avant même la fermeture temporaire des Vieilles Forges, en 1858, au moins quatre autres mouleurs se dénichent des emplois aux États-Unis.<sup>51</sup> Louis Imbleau a travaillé à Vergennes, au Vermont, en 1840, juste avant son mariage à Trois-Rivières qui le ramène à l'emploi aux Forges du Saint-Maurice. Son cousin, Pierre Imbleau, a également été employé à Vergennes en 1845. Même s'il se marie à Trois-Rivières, avec une fille de «la place,» il retourne aux États-Unis ou naîtra son fils Charles en 1847. Vers 1849, il revient au Québec et ouvre une fonderie à Joliette vers 1853. Enfin, si on en juge du lieu de naissance des enfants, Louis Raymond a aussi travaillé aux États-Unis entre 1852 et 1859 avant d'ouvrir une fonderie à Beauharnois en 1861.<sup>52</sup>

Par la suite, avec le recul de la sidérurgie mauricienne, au milieu des années 1860, au moins huit autres ouvriers traversent aussi la frontière, selon les informations fragmentaires des rapports mensuels des syndicats dans l'*Iron Molders Journal*. La présence de la moitié d'entre eux est mentionnée dans des localités de l'État de New-York. Pierre Mailloux, recensé aux Forges du Saint-Maurice, en 1861, se trouve à Troy, en novembre 1866. Un dénommé «J. Terreau» est aussi

<sup>49</sup>Recensement du Canada de 1871, listes nominatives du comté de Greenville South, ville de Prescott, section B-2, 3.

<sup>50</sup>Recensement du Canada de 1871, listes nominatives du comté de Greenville North, ville de Merrickville, 19.

<sup>51</sup>L'Anglais n'est pas inconnu à ces travailleurs. Aux Forges du Saint-Maurice, ils ont intégré à leur réseau de parenté les mouleurs anglophones Thomas Sawyer et John Slicer vers 1770. Par la suite, ils ont travaillé aussi en compagnie d'autres mouleurs anglophones. Avec des propriétaires et des contremaîtres anglophones, après la conquête, l'Anglais était certainement d'usage aux Vieilles Forges. Voir Benjamin Sulte, (Gérard Malche\_losse éd.). *Les forges Saint-Maurice* (Montréal 1920), 169-95; Luce Vermette, *Monographies d'employés aux Forges du Saint-Maurice* (Parcs Canada, travail inédit no. 292 1978), 199.

<sup>52</sup>Voir, *Répertoire des mariages de la Cathédrale de Trois-Rivières, 1634-1900*, 15 juin 1840, 5 août 1845; Recensement du Canada de 1861, listes nominatives du comté de Montcalm, paroisse Sainte-Julienne, folio 259; Recensement du Canada de 1861, listes nominatives du comté de Beauharnois, paroisse Saint-Clément, folio 60; Peter Bischoff, «Des Forges du Saint-Maurice,» 22.

présent à Seneca Fall, en février 1867. Enfin, en 1869 et 1870, Auburn est fréquenté par Louis Terreau, qui vivait à Québec en 1861, et son cousin Joseph Terreau, celui qui viendra s'installer à Merrickville en 1870. Plus à l'est, à Bridgeport, Connecticut, la présence d'Alphonse Laliberté est soulignée en 1866-67. A l'automne de l'année suivante, un «Louis Terreau,» habite également à Chicago, en Illinois. Enfin, un «Jean Terreau» sera aussi de passage à Elizabethport, au New Jersey, vers la fin de l'année 1869. Il quittera l'endroit dans le même mois qu'un dénommé «Samuel Terreau senior,» qui est peut-être son père. Vers 1871, au moins deux mouleurs sont encore fixés aux États-Unis: l'un à Troy et l'autre à Chicago (tableau 5).<sup>53</sup> Tous ces mouleurs ont migré aux États-Unis préalablement à leur adhésion aux locaux américains de l'IMUNA. Ils joignent probablement ces noyaux de population canadienne-française, qui se forment ici et là, soucieux d'établir leurs propres institutions: comme, par exemple, une paroisse catholique canadienne-française à Troy, en 1865, et à Albany, en 1868.<sup>54</sup> Combien d'autres échappent à l'analyse parce que restés non-syndiqués?

Les fonderies de Montréal, de Brockville et de certains États américains, paraissent donc exercer un puissant attrait sur les mouleurs. Le processus migratoire en provenance de la Mauricie acquiert alors une certaine autonomie. En effet, une fois mise en branle, la seconde vague de migrants commence à «vider» la région de sa main-d'oeuvre qualifiée. Selon le recensement de 1871, les mouleurs originaires des Forges du Saint-Maurice délaissent les centres industriels de la Mauricie. A tel point que les administrateurs des villages sidérurgiques doivent trouver de nouvelles recrues pour le métier. Aux Forges l'Islet, la John McDougall & Sons emploie comme mouleur Isaac Boisvert, un ancien charbonnier de l'établissement (tableau 5). Aux Vieilles Forges, les trois mouleurs à l'ouvrage sont également de toutes nouvelles recrues au métier: l'un était auparavant forgeron, l'autre journalier et le troisième, sans formation préalable, est fils de journalier. Aux Forges Saint-Pie-de-Guire, la pratique du métier est également une nouvelle expérience pour les trois mouleurs sur le site: Joseph et Trefflé Sawyer sont les fils de Maurice Sawyer, un forgeron, tandis que le père de Jean Sawyer, est mineur.

Même Trois-Rivières commence à ressentir la diminution de l'intérêt des mouleurs des Vieilles Forges pour la pratique du métier à l'endroit: le nombre de mouleurs originaires des Vieilles Forges baisse légèrement, passant de 17, en 1861, à 14, en 1871 (tableau 5). Lorsque le second grand mouvement migratoire de mouleurs originaires des Forges du Saint-Maurice s'essouffle vers 1871, la Mauricie ne compte plus que 28 mouleurs (tableau 1) dont 22 sont originaires des

<sup>53</sup> *IMJ*, rapport de la section 2 (Troy) pour novembre 1866 et août 1871; *IMJ*, rapport de la section 49 (Seneca Falls) pour février 1867; *IMJ*, rapport de la section 107 (Auburn) pour avril et octobre 1869, janvier et mai 1870; *IMJ*, rapport de la section 110 (Bridgeport) pour novembre 1866, janvier 1867, juillet 1869 et octobre 1869; *IMJ*, rapport de la section 23 (Chicago) pour octobre 1868.

<sup>54</sup> Robert Rumilly, *Histoire des Franco-Américains* (Montréal 1958), 43-4.

Forges du Saint-Maurice. Ces personnes, moins mobiles, sont aussi plus âgés, en moyenne, comparé à ceux établis dans les autres régions: 40 ans, pour la Mauricie, 34 ans, pour le reste du Québec, et 29 ans, pour l'Ontario.

Mais la seconde vague de migrants n'est que le prélude à une dépopulation encore plus draconienne au cours de la nouvelle décennie. Dans un mouvement de répulsion/attraction, les mouleurs quittent la Mauricie en raison de l'abandon de la production d'articles moulés dans les villages sidérurgiques et l'impact de la Grande dépression des années 1873-1878. La plupart s'orientent vers Montréal, espérant trouver un emploi dans la capitale canadienne du moulage. Ce troisième temps fort de l'exode vide les centres industriels de la Mauricie.

En dix ans, soit de 1871 à 1881, la Mauricie voit le nombre de mouleurs originaires des Forges du Saint-Maurice tomber de 22 à 3. Dans les villages industriels, la profession de mouleur disparaît complètement: parmi les six mouleurs qui demeurent sur place, cinq se recyclent comme journaliers et un comme agriculteur (tableau 6). Du côté des migrants, deux mouleurs ont opté pour Montréal. William Charette, qui avait déjà habité dans le quartier Saint-Antoine en 1869-1870, s'installe à nouveau dans le même secteur, en 1874, lorsqu'il quitte les Forges du Saint-Maurice. Joseph Sawyer, établi aux Forges Saint-Pie-de-Guire, déménage aussi dans le sud-ouest de Montréal en 1875. Deux autres de leurs confrères, l'un en provenance des Forges l'Islet et l'autre des Forges Saint-Pie-de-Guire, choisissent plutôt de retourner travailler aux Forges du Saint-Maurice comme journaliers. Trois-Rivières perd aussi la majeure partie de ses mouleurs originaires des Vieilles Forges: les 14 ouvriers, en 1871, ne sont plus que trois, en 1881. Cinq vont à Montréal: le premier en 1873, le second en 1876 et les trois autres entre 1878 et 1881.

Cependant, même à Montréal les emplois sont difficiles à trouver lors de la Grande récession. Désespérés, certains mouleurs se tournent alors vers les centres industriels américains. L'analyse des annuaires municipaux de la cité d'Albany, dans l'État de New York, par exemple, révèle le départ de Pierre Boisvert du quartier Saint-Antoine, à Montréal, en 1876, vers la ville américaine. Il y rejoint son cousin Ludger Boisvert, un autre mouleur originaire des Forges du Saint-Maurice, habitant l'endroit depuis 1874.<sup>55</sup> Trefflé Sawyer, découragé d'avoir trouvé uniquement un emploi de journalier, quitte également le quartier Saint-Antoine à Montréal avec son épouse et ses enfants, à destination d'Albany, en 1876.<sup>56</sup> Trois ans plus tard, l'annuaire municipal ne fait plus état de leurs noms, mais révèle

<sup>55</sup> Nous n'avons fait que sonder les annuaires municipaux d'Albany. Dans un premier temps, les annuaires de 1861, 1866, 1871, 1876 et 1881 ont été dépouillés. Puis lorsque des individus étaient repérés, nous avons utilisé les volumes des autres années pour estimer le moment de l'arrivée et du départ.

<sup>56</sup> En juillet 1879, on le retrouve à Albany, New York, où il devient membre de la section locale de l'IMUNA. Recensement du Canada de 1871, listes nominatives de la cité de Trois-Rivières, quartier Saint-Philippe, section «a.» 52; Annuaire de Montréal de 1876-77; *IMJ*, juillet et août 1879, rapports de la section d'Albany.

la présence du mouleur Pierre Mailloux, répertorié comme journalier. Combien d'autres mouleurs sont ainsi partis, de leurs propres moyens, vers les villes américaines? Nous savons uniquement qu'en 1881, parmi la vingtaine de mouleurs établis aux États-Unis et devenus membres des locaux de l'IMUNA (tableau 6), cinq autres ouvriers ont récemment migré préalablement à leur adhésion: il s'agit de cinq confrères établis dans la cité voisine, Troy.

La balance des ouvriers, au nombre de 64 en 1881, n'apparaît plus comme mouleurs dans nos sources, ni ne figurent dans l'index des habitants des sites sidérurgiques de la Mauricie. Quelques-uns sont peut-être décédés. D'autres ont peut-être changé de profession et déménagé. Le reste, enfin, a éventuellement migré vers les États-Unis.

Montréal apparaît comme la grande gagnante de cette redistribution régionale des mouleurs originaires des Forges du Saint-Maurice. Avec ses 65 mouleurs originaires des Forges du Saint-Maurice, en 1881, la cité a consolidé sa position de foyer principal de la filière migratoire: 63 pour cent des mouleurs localisés y sont concentrés, contre 51 pour cent dix ans plus tôt. La métropole représente aussi le principal lieu de formation des nouvelles recrues: 68 pour cent s'y trouvent, en 1881, par rapport à 48 pour cent en 1871 (tableaux 5 et 6). Grâce à leur réseau communautaire, les mouleurs semblent s'être repositionnés en cette période de réorganisation spatiale et de compétition inter-régionale de l'industrie du moulage. L'histoire est incomplète cependant car ce moyen de circulation affronte une autre segmentation du marché du travail, celle provoquée par la formation de sections de l'IMUNA. Filière migratoire communautaire et filière migratoire syndicale entrent en compétition, mais peuvent se compléter aussi. C'est l'objet de la seconde partie de ce texte.

## 2 — LA PARTICIPATION DES MOULEURS A LA FILIERE MIGRATOIRE DE L'IRON MOLDERS UNION OF NORTH AMERICA

Sous l'influence de forces répulsives et attractives, les mouleurs originaires des Forges du Saint-Maurice étendent graduellement leur quête de travail à des centres ontariens et aux agglomérations industrielles américaines situées à proximité de la frontière canadienne. Le réseau communautaire constitue un véhicule important, mais limité aussi, pour des déplacements sur d'aussi grandes distances. Ses principaux foyers sont situés à la périphérie du cœur de l'industrie du moulage nord-américaine. Ils sont également localisés à la bordure du marché interne géré par l'IMUNA. Selon l'influence de cette structure syndicale sur l'organisation sur le marché du travail continental, les mouleurs peuvent être obligés de s'insérer dans la filière migratoire de l'organisation. L'objectif est de montrer pourquoi et comment la filière migratoire exerce une telle influence sur les déplacements hors-Québec des mouleurs originaires des Forges du Saint-Maurice.

### A. Pourquoi la filière syndicale?

Une combinaison de facteurs amène les mouleurs originaires des Vieilles Forges à séjourner en Ontario et aux États-Unis au moyen de la filière migratoire syndicale. Pour les jeunes qui ont terminé leur apprentissage, il peut être attrayant de voyager, de «voir le monde,» et de parfaire leur formation dans les grandes fonderies sous juridiction de l'union internationale. Mais le principal facteur est économique, soit la segmentation du marché du travail à deux niveaux: selon le développement inégal de l'industrie dans l'espace et la formation d'un marché interne dans la profession. Situés à la périphérie des grands pôles de développement de l'industrie, l'Ontario, mais surtout le nord-est des États-Unis, les mouleurs sont attirés par ces régions à forte croissance, là où les perspectives d'emploi sont meilleures et les salaires plus élevés. Ils y sont également en quelque sorte poussés en raison de l'instabilité de l'offre de travail qui les oblige à élargir l'espace de recherche de travail. Et les choses se compliquent lorsque les régions ontariennes et américaines concernées passent sous le contrôle de l'IMUNA. Il faut alors adhérer aux sections syndicales de l'organisation et utiliser la voie migratoire syndicale, sous peine d'être exclu de ce marché du travail interne à la profession.

Près des frontières du Québec, d'importants centres sidérurgiques se développent à partir de la décennie 1840. Ils répondent à la forte demande de matériel roulant de chemin de fer, de biens de production pour l'industrie et l'agriculture, et de biens domestiques, tels des poêles et des chaudrons. Les États de New York et de Pennsylvanie forment le cœur de cette industrie.<sup>57</sup> Au recensement de 1860, plus de 800 établissements dans le premier État et 700 dans le second, font appel aux mouleurs pour fabriquer les pièces en fontes demandées.<sup>58</sup> Presque 5,000 mouleurs et fondeurs sont recensés dans l'État de New York et 3,400 en Pennsylvanie: c'est vingt-cinq fois le nombre compté au Québec en 1861. Vingt ans plus tard, l'écart s'est un peu amenuisé entre le Québec et les deux États américains (tableau 7). Néanmoins, ces derniers restent le pivot d'une industrie nord-américaine qui s'est étendue vers le centre du continent: elle possède maintenant aussi des assises importantes dans l'État d'Ohio (figure 1). L'Ontario est également devenu entre-temps un marché du travail intéressant, comptant presque 3,000 mouleurs dans ses nombreuses cités, villes et villages.

À partir de la décennie 1850, ces centres sont désormais facilement accessibles avec l'extension fulgurante du réseau ferroviaire: il est possible de prendre le train, à partir de Montréal ou de Québec, par exemple, et d'étendre rapidement la recherche d'emploi aux fonderies de ces régions. En Ontario, les destinations importantes sont Brockville, Oshawa, Hamilton et Toronto, qui comptent de 100

<sup>57</sup>Victor S. Clark, *History of Manufactures in the United States* (New York 1949 [1929]), 502-24.

<sup>58</sup>Uniquement dans l'État de New York, on trouve 84 entreprises fabriquant des poêles, 202 fonderies de fer, 184 fonderies de machines et 333 établissements de construction de matériel aratoire. *Manufactures of the United States in 1860* (Washington 1865), Tableau 1.

à 300 mouleurs en 1881. Aux États-Unis, des foyers industriels encore plus imposants apparaissent: Troy, Albany, New York, Brooklyn et Buffalo, dans l'État de New York; Pittsburgh, Reading et Philadelphie, en Pennsylvanie; Cincinnati et Cleveland, en Ohio; Chicago en Illinois; et Saint-Louis, au Missouri, etc. Ces localités sont de véritables géants industriels comparées aux centres sidérurgiques canadiens: chacune emploie, dès 1860, plusieurs centaines de mouleurs. Troy, par exemple, dont les fonderies fabriquent surtout des poêles, compte plus de 400 mouleurs en 1860 et plus du double en 1880.<sup>59</sup>

Mais dépendant de la localisation de ces centres sidérurgiques, il se peut que les mouleurs originaires des Forges du Saint-Maurice doivent adhérer à l'IMUNA pour y trouver du travail. A partir de 1859, en effet, l'organisation syndicale des mouleurs cherche à étendre son influence sur le marché du travail continental. Elle mène des campagnes de syndicalisation pour contrôler chacun des marchés du travail régionaux: dans ce contexte, la conservation de son emploi peut être un motif d'adhésion au syndicat. L'organisation exige aussi l'adhésion des ouvriers comme condition d'accès aux fonderies qu'elle contrôle à l'extérieur, c'est-à-dire pour se mouvoir au sein du marché interne. La recherche d'un emploi dans un autre centre industriel organisé par l'IMUNA constitue donc également un autre mobile pour la syndicalisation, car il faut alors emprunter la filière syndicale de déplacements professionnels.

Selon les règles syndicales, les mouleurs doivent utiliser une carte syndicale de voyage pour se déplacer par la filière. Cette carte constitue un avantage certain pour l'ouvrier car elle lui permet de se mouvoir sans avoir à payer les frais d'initiation à chaque fois qu'il obtient du travail dans une ville étrangère sous l'influence d'un syndicat membre de l'IMUNA. Le secrétaire des finances de chaque section de l'organisation remet sur demande une carte de voyage à tout mouleur syndiqué dont les cotisations ont été réglées. Lorsque cet ouvrier arrive dans une localité comprenant une autre section de l'union internationale, cette carte, véritable passeport, indique à l'exécutif local qu'il est membre en règle de l'organisation. Il peut alors approcher le contremaître pour se faire embaucher. S'il obtient du travail, il doit déposer sa carte auprès du secrétaire des finances de la section, sinon il la conserve et peut repartir chercher un emploi ailleurs. Ce «passeport» ouvre les portes de toutes les fonderies contrôlées par l'union internationale au Canada et aux États-Unis.

Pour les mouleurs originaires des Forges du Saint-Maurice la nécessité ou non d'intégrer le marché interne dépend de l'évaluation des récompenses ou des sanctions découlant de leur décision. Et cette estimation repose sur la taille du marché interne: ou le degré de contrôle de l'IMUNA sur le marché du travail. Comme l'importance de ce marché connaît de fortes variations au cours de la période,

<sup>59</sup>Iron Molders Union of America. *Proceedings*, 1861. 34-5; *Manufactures of the United States in 1880* (Washington 1883), Tableau 6.

l'incitatif des mouleurs originaires des Forges du Saint-Maurice à adhérer à l'organisation syndicale sera donc variable, selon la conjoncture.

En 1859, l'évolution de ce marché interne est d'abord prometteuse (figure 2). Mais à compter de 1862 la guerre civile américaine entraîne un recul de l'organisation: le nombre de membres ne dépasse pas le cap du 5 pour cent des ouvriers du métier sur le marché du travail continental. Une fois le conflit terminé, en avril 1865, l'IMUNA étend à nouveau ses ramifications et atteint un nouveau zénith en 1867: environ 30 pour cent des mouleurs nord-américains, un record, font partie du marché interne. Surestimant alors leurs forces, les membres de l'union internationale participent cette année-là à une série de conflits de travail qui tournent au désastre et mènent l'organisation vers un nouveau déclin.<sup>60</sup> La prospérité des années 1870 à 1872 permet de regagner une partie du terrain perdu, cependant la crise économique mondiale commençant en 1873 marque quasiment l'extinction de l'union. Enfin, le retour d'une certaine prospérité à partir de 1879, jumelé à des modifications importantes de la réglementation syndicale, se traduit par une phase d'expansion très rapide des sections. Les effectifs ne cessent de croître. Vers le milieu de la décennie 1880, le marché du travail interne, solidement établi dans les principales régions industrielles, englobe environ 20 pour cent des travailleurs. (figure-3).

L'un des attraits du marché interne pour les mouleurs originaires des Forges du Saint-Maurice réside dans les conditions de travail avantageuses obtenues par de puissants syndicats de mouleurs, capables de contrôler le marché du travail dans plusieurs grands centres ontariens et américains.<sup>61</sup> Les salaires très élevés versés dans les fonderies sous contrôle syndical peuvent être très alléchants: en 1865, par exemple, les mouleurs payés à la pièce se voient offrir \$3,25 par jour à Troy, \$5,50 à Cincinnati et \$6,00 à Saint-Louis, mais seulement \$2,00 par jour à Montréal. Et cet écart reste considérable par la suite, grâce à la puissance des sections de l'IMUNA et à la prospérité plus grande de l'économie américaine.<sup>62</sup>

Certains mouleurs migrent également dans l'espoir de trouver une position d'apprenti-mouleur à leurs fils dans une fonderie sous la coupe syndicale. Comme la conduite de l'apprentissage est du ressort des membres de la section, l'enseigne-

<sup>60</sup>Jonathan Grossman, *William Sylvis, Pioneer of American Labor. A Study of the Labor Movement During the Era of the Civil War* (New York 1945), 173-81.

<sup>61</sup>La supériorité des conditions de travail dans certains centres étrangers s'explique par les difficultés rencontrées par les mouleurs montréalais dans la construction de leur syndicat: surtout les tensions ethniques entre ouvriers, souvent exacerbées intentionnellement par les patrons. Voir Bischoff, *Tensions et solidarité*, 208-74.

<sup>62</sup>Iron Molders International Cooperative and Protective Union. *Proceedings*, 1866, 47; *Report of the Royal Commission on the Relations of Labor and Capital in Canada. Ontario Evidence* (Ottawa 1889). Témoignage du mouleur Thomas Picket (Toronto), 146; *Report of the Royal Commission on the Relations of Labor and Capital in Canada. Quebec Evidence*. Témoignage des mouleurs montréalais Richard Powers et Thomas Monaghan, 308 et 458; *Hamilton Spectator*, 25 avril 1881.



ment dispensé sera peut-être de meilleure qualité comparé à celui donné dans une fonderie non syndiquée. L'attrait de nouvelles connaissances est aussi une cause de migration pour les ouvriers venant de terminer leur apprentissage et plusieurs hommes plus âgés curieux d'apprendre. Ils migrent pour parfaire leur formation car, comme le souligne un vieux mouleur: «No person can learn all of a trade in one shop any more than he could learn the trade in the foundry by working constantly on one piece.»<sup>63</sup>

Les mouleurs originaires des Vieilles Forges peuvent donc utiliser la filière de l'IMUNA en raison de facteurs d'attraction, sollicités par les conditions prévalant en Ontario et aux États-Unis. Un facteur de répulsion entre également en jeu: soit la précarité croissante de l'emploi à Montréal et Brockville. Les travailleurs sont en effet périodiquement touchés par le chômage en raison des variations à court terme de la demande de main-d'œuvre. Dans les fonderies de machinerie, de roues de trains et celles effectuant du travail général, par exemple, la demande de main-d'œuvre fluctue considérablement car la production s'effectue la plupart du temps sur commande. Avec un gros contrat à terminer à courte échéance ou une accumulation imprévue de petites commandes, une entreprise fait appel à un nombre supplémentaire de mouleurs. Lorsque la production retombe à son niveau normal, ou sous son niveau habituel par manque de contrats, la fonderie se libère de l'«excédent» de mouleurs. Ces derniers doivent trouver un autre emploi dans la localité sinon gagner les rangs des mouleurs migrants.

A partir de la Grande récession, le travail devient aussi assez précaire dans cet important domaine qu'est la fabrication des poêles. Longtemps, les fonderies de poêles ont pu maintenir une certaine stabilité d'emploi en constituant des stocks vendus surtout à certaines saisons spécifiques. Mais la dépression économique des années 1874 à 1879 les oblige à produire uniquement sur commande, étant donné la baisse continue du prix du fer en gueuse.<sup>64</sup> Lors de la reprise économique qui suit, elles concentrent aussi graduellement la production en deux périodes annuelles d'activité fébrile: l'une commençant au milieu de l'hiver et s'étendant au printemps, et l'autre débutant à l'été et se terminant à l'approche de l'hiver. Au cours de la «saison active», la main-d'œuvre locale est entièrement employée et des mouleurs étrangers dénichent aussi souvent du travail. Les mois de janvier à mars, au contraire, deviennent synonyme de chômage et d'incertitude pour tous les ouvriers.<sup>65</sup>

<sup>63</sup>IMJ, mai 1881, 5

<sup>64</sup>IMJ, novembre 1873, 184; IMJ, novembre 1874, 247; IMJ, novembre 1875, 537; IMJ, octobre 1876, 153.

<sup>65</sup>Du mois de mars à juin environ, on produit surtout des cuisinières, tandis que de juillet au début décembre, on manufacture des poêles et autres appareils de chauffage. IMJ, novembre 1873, 180-1; *Report of the Royal Commission on the Relations of Capital and Labour ... Ontario Evidence*, voir les témoignages des mouleurs ontariens David Black Jr., David Cushing et Benjamin Cameroun, 153, 784 et 842. *Report of the Royal Commission on the*

Cette précarité de l'emploi ne vient pas changer en profondeur la stratégie familiale des mouleurs: ils privilégient encore la pratique du métier et l'accès à la profession. En effet, malgré des périodes de chômage la profession peut encore commander un revenu annuel appréciable car les salaires sont très élevés, surtout là où les syndicats sont puissants.<sup>66</sup> De plus, l'autonomie au travail n'est pas remise en question. Seule l'aire de recherche de travail est modifiée en raison du jeu de forces attractives et répulsives. Et alors les mouleurs originaires des Vieilles Forges vont être amenés à chercher du travail à travers le réseau migratoire syndical, lors des conjonctures où la configuration du marché interne le demande.

*B. La participation des mouleurs à la filière migratoire de l'Iron Molders Union of North America*

A compter de 1864, au moins, les mouleurs originaires des Vieilles Forges commencent à intégrer le marché interne et utiliser la filière migratoire de l'IMUNA pour obtenir du travail.<sup>67</sup> Parmi les migrants il faut distinguer deux groupes: ceux qui deviennent membres du syndicat dans une ville américaine et ceux qui adhèrent à une section canadienne avant de se mouvoir. Les premiers sont des individus qui partent vers les États-Unis sans devenir membres de l'union internationale avant leur départ (dorénavant appelés les «migrants syndiqués américains»). Les seconds ont été initiés par des sections canadiennes et ont demandé leur carte avant de quitter leur ville canadienne d'origine (ci-après désignés comme les «migrants syndiqués canadiens»).

Les déplacements de ces travailleurs s'organisent en trois périodes. Jusqu'en 1872, seuls quelques membres des deux groupes voyagent par la filière syndicale car la plupart des mouleurs originaires des Forges du Saint-Maurice parcourent encore la Mauricie ou vont à Montréal au moyen de leur réseau communautaire. Pendant la Grande récession, un plus grand nombre, frappés par le chômage, tentent leur chance sur les marchés du travail d'autres régions grâce à la filière syndicale. Ces premiers contacts avec les fonderies américaines et le réseau syndical de l'IMUNA ouvrent un nouveau champ de possibilités. Lorsque la reprise économique s'amorce en 1879 et que le marché interne prend une importante expansion, un nombre sans précédents de mouleurs, surtout des migrants syndiqués canadiens, voyagent par l'entremise de la filière syndicale pour maximiser leur recherche de travail dans le nord-est du continent nord-américain.

Peu de mouleurs, parmi les deux groupes, utilisent le réseau migratoire syndical pendant les années 1864 à 1872. Les possibilités d'emploi demeurent bonnes en dehors du marché interne, ce qui ne les inclinent pas à s'insérer en grand nombre dans le réseau syndical. Sur les huit mouleurs devenus membres de sections

*Relations of Capital and Labour ... Quebec Evidence*. Témoignage des mouleurs montréalais François-Xavier Thivierge et Richard Powers, 313 et 458.

<sup>66</sup>Bischoff, *Tensions et solidarité*, 263-4.

<sup>67</sup>La filière est mise en place en 1859. Mais il est impossible d'étudier les déplacements des mouleurs avant 1864, date à laquelle l'IMJ commence à être publié.

américaines de l'union internationale, après leur départ du Canada, cinq utilisent le réseau, et seulement trois de manière réglementaire (tableau 8).<sup>68</sup> Alphonse Laliberté, initié à Bridgeport, Connecticut, en novembre 1866, retourne définitivement à Montréal par l'entremise de la filière. Quant aux deux autres, ils ne reviennent que passagèrement dans la province. Leur territoire de recherche de travail comprend désormais tout le nord-est américain. Ainsi, Samuel Terreau quitte Elizabethport, New Jersey, en octobre 1869, munit de sa carte de voyage, en même temps qu'un dénommé Jean Terreau. La trace du second se perd, mais celle du premier demeure encore visible. Samuel utilise la filière pour trouver ensuite un emploi à Albany, New York, puis à Troy, dans le même État, à compter d'août 1871. En juillet 1873, lorsque l'emploi commence à se faire rare à Troy, il travaille brièvement à Montréal, mais sans sa carte syndicale, ce qui constitue une infraction au règlement susceptible de sanction. Par la suite, il dépose sa carte auprès de la section de Brockville, puis celle d'Oshawa, en Ontario. Finalement, en octobre 1876, au milieu de la Grande récession, le syndicat d'Oshawa le suspend et puis plus aucune trace de lui dans les sources consultées.<sup>69</sup>

Au cours des années 1864 à 1872, la filière migratoire syndicale est également utilisée par quatre des 15 mouleurs originaires des Forges du Saint-Maurice devenus membres de sections canadiennes de l'IMUNA (tableau 8). Les migrants syndiqués canadiens sont des ouvriers installés à Brockville depuis la fin des années 1860. Six mouleurs originaires des Vieilles Forges adhèrent en effet à la section 197 de l'IMUNA qui représente les mouleurs de la fonderie de poêles de James Smart depuis la fin de 1868. Lorsque la fonderie connaît un sérieux ralentissement à la fin de 1869, quatre d'entre eux vont utiliser le réseau migratoire. Deux reviennent après une courte absence, tandis qu'un troisième dépose sa carte auprès de la section d'Auburn, New York.<sup>70</sup> Le dernier, Alfred Précourt, quitte Brockville avec sa carte, en janvier 1870. Il s'installe à Montréal sans présenter la carte au syndicat local, croyant pouvoir échapper à toute mesure disciplinaire efficace vu le faible contrôle du syndicat sur le marché du travail local. Précourt se marie en 1872 et vit sur la

<sup>68</sup> Les deux délinquants sont Pierre Mailloux et Louis Terreau. Le premier est dénoncé par la section de Troy, New York, en novembre 1866 pour avoir refusé de rembourser les 13 dollars qu'il a empruntés pour voyager. Le second, Louis Terreau, initié à Auburn, dans le même État, en avril 1869, se fait expulser en mai 1870 pour avoir quitté la ville sans emprunter la carte syndicale. *IMJ*, rapport de la section 2 (Troy) pour novembre 1866; *IMJ*, rapport de la section 107 (Auburn) pour avril 1869, janvier et mai 1870.

<sup>69</sup> *IMJ*, rapport de la section 81 (Elizabethport) pour octobre 1869 et juillet 1870; *IMJ*, rapport de la section 2 (Albany) pour décembre 1870 et août 1871; *IMJ*, rapport de la section 21, juillet 1873; *IMJ*, rapport de la section 197 pour octobre 1874, février et octobre 1875; *IMJ*, rapport de la section 2 pour août 1871 et octobre 1874; *IMJ*, rapport de la section 136 pour novembre 1875 et octobre 1876.

<sup>70</sup> Un des mouleurs revient à Brockville au moment du recensement de 1871. Mais il ne figure pas dans l'*IMJ* au début de l'année, probablement parce que la section de Brockville connaît des problèmes qui mèneront à sa disparition temporaire de mai 1871 à mars 1874.

rue Schoolhouse, dans le quartier Saint-Antoine, près de la plupart des mouleurs originaires des Vieilles Forges. Il laisse Montréal en 1874, toujours dans l'«illégalité.» Mal lui en prend car en mars 1877, alors qu'il est établi à Albany, New York, la section locale possède suffisamment d'influence sur le marché du travail local pour l'obliger à payer de nouveaux frais d'initiation, et peut être aussi une amende. Le mois suivant, il peut utiliser la filière syndicale pour retourner à Montréal où il vivra de nouveau dans le quartier Saint-Antoine, mais cette fois-ci dans le respect des règles syndicales.<sup>71</sup>

Faiblement utilisé, le réseau migratoire syndical acquiert cependant une importance nouvelle sous l'impact économique de la Grande récession. De 1873 à 1878, un nombre deux fois plus élevé de mouleurs recourent à la filière syndicale, tant chez les migrants syndiqués canadiens que chez les migrants syndiqués américains (tableau 9). Les réductions des heures de travail et le chômage amènent en effet plusieurs travailleurs à adhérer à la section de l'IMUNA de leur localité, très souvent pour utiliser la filière syndicale et étendre l'aire de la recherche d'emploi: c'est le cas notamment de sept des dix nouvelles recrues chez les syndicats canadiens qui obtiennent leur carte de voyage dans le mois suivant leur adhésion.

La Grande récession frappe durement l'industrie sidérurgique nord-américaine car la demande de produits en fonte tombe radicalement. La baisse continue du prix du fer en gueuse ajoute aussi à l'incertitude. À compter de novembre 1873, les fonderies canadiennes et américaines ralentissent leurs activités. Le travail à temps partiel, le chômage, les réductions de salaires s'étendent chez les mouleurs.<sup>72</sup> En janvier 1876, l'industrie du moulage est complètement paralysée dans la métropole canadienne. Pour survivre, plusieurs mouleurs oeuvrent comme journaliers à la construction d'un canal pour la modique somme de 60 sous par jour.<sup>73</sup>

La fierté de ces ouvriers de métier en prend un coup. Mais plus grave encore, le salaire gagné est insuffisant pour assurer la subsistance d'une famille. La réaction des cinq migrants syndiqués américains est de chercher du travail dans l'État de New York d'abord, puis en Ontario ensuite (tableau 9): des emplois temporaires sont décrochés à Troy, surtout, mais aussi Albany et Syracuse, dans l'État américain, et à Brockville et Oshawa, en Ontario. Seul Pierre Pleau «visite» Montréal: il obtient un travail en juin 1875, puis repart moins d'un mois plus tard. Sa trace se perd par la suite: peut-être travaille-t-il dans un des centres industriels, très nombreux durant la crise, hors de l'influence de l'IMUNA, ou a-t-il abandonné

<sup>71</sup> *IMJ*, rapport de la section 8 pour mars 1877; *IMJ*, rapport de la section 21 pour avril 1877 et décembre 1884; *IMJ*, rapport de la section 136 pour octobre 1869; *IMJ*, rapport de la section 197 pour janvier 1870; annuaires de Montréal de 1873-74, 1878-79, 1881-82 à 1883-84; Registres de mariages de la paroisse Notre-Dame de Montréal, le 18 novembre 1872, folio 166.

<sup>72</sup> *IMJ*, novembre 1873, rapport de la section 21. Les rapports des mois suivants indiquent l'approfondissement de la crise. Voir aussi, Bischoff, *Tensions et solidarité*, 236-47.

<sup>73</sup> *IMJ*, janvier 1876, rapport de la section 21 et lettre ouverte de la section 21 à l'éditeur.

temporairement la pratique du métier pour un emploi le moins rémunérateur?

Les migrants syndiqués canadiens tentent également de dénicher un emploi en Ontario ou dans l'État de New York (tableau 9). A Montréal, par exemple, Alexis Mailloux, Augustin Terreau, Maxime Gilbert et ses deux fils, adhèrent à la section 21, en avril 1876, pour pouvoir utiliser la filière syndicale. Au cours du mois, Augustin Terreau trouve un emploi temporaire à Albany, New York. Maxime Gilbert et ses fils ne sont pas aussi heureux. Incapables d'obtenir du travail, ils deviennent des briseurs de grève dans une grande fonderie de Troy à l'été de l'année suivante.<sup>74</sup> De Brockville, d'autres mouleurs syndiqués cherchent aussi du travail dans les centres du sud de l'Ontario ou du nord-est américain. Les trois fils de Jean Terreau, par exemple, Samuel, Frederick et Philippe, empruntent la filière syndicale. Samuel, le premier à partir en février 1875, trouve du travail pour trois mois à Albany, puis oeuvre de façon intermittente à Troy, selon une offre d'emploi pour le moins capricieuse.<sup>75</sup> Frederick et Philippe Terreau, et leur compagnon de route, Joseph Mailloux, décrochent du boulot pour quelques semaines à Oshawa en avril 1878. Par la suite, Philippe obtient également de l'emploi pour de très courtes périodes à Syracuse, Toronto, London, Dayton et Cincinnati.<sup>76</sup>

Dans un contexte où le tiers des mouleurs en Amérique du nord, sinon davantage, chôment, l'obtention d'emplois par les migrants soulève parfois la colère des mouleurs résidents.<sup>77</sup> Les centaines de mouleurs en chômage à Troy et Albany, par exemple, sont excédés de voir les patrons offrir du travail à des nouveaux arrivants qu'ils pourraient fort bien accomplir eux-mêmes. Écrivant dans l'*Iron Molders Journal*, le secrétaire du syndicat de Troy doute de la probité syndicale des mouleurs étrangers. Le président de l'IMUNA renchérit et souhaiterait que les règlements permettent aux sections de refuser les cartes de voyage et

<sup>74</sup> Les trois Gilbert sont expulsés par la section montréalaise pour ce délit en juin 1877. *IMJ*, avril 1876, rapports des sections d'Albany et de Montréal; *IMJ*, juin 1877, rapport de la section de Montréal. Un dénommé Jean Terreau est aussi suspendu par le président de l'union internationale pour avoir agi comme briseur de grève à Troy pendant l'hiver 1877. Mais nous ne savons pas s'il s'agit de Jean Terreau de Brockville ou de Trois-Rivières. *IMJ*, mars 1877, 319.

<sup>75</sup> *IMJ*, rapports de la section 197, pour août 1874 et février 1875; *IMJ*, rapports de la section 2, pour avril et octobre 1876; *IMJ*, rapports de la section 8, pour août et novembre 1875.

<sup>76</sup> *IMJ*, rapports de la section 197 pour août 1875, avril et mai 1877, avril, mai, juin et septembre 1878; *IMJ*, rapport de la section 80 (Syracuse), pour juin 1878; *IMJ*, rapports de la section 28 (Toronto), pour septembre et octobre 1878; *IMJ*, rapports de la section 37 (London), pour juin et septembre 1879; *IMJ*, rapport de la section 3 (Cincinnati), pour septembre 1879; *IMJ*, rapports de la section 45 (Dayton), pour septembre et octobre 1879.

<sup>77</sup> *IMJ*, février 1874, 280; *IMJ*, mars 1874, 311; *IMJ*, mai 1874, 374; *IMJ*, mai 1875, 343; *IMJ*, février 1878, 92.

d'expulser les mouleurs venant chercher du travail dans les cités congestionnées d'Albany, Troy et Cleveland.<sup>78</sup>

Mais en fait, le décrochage d'un boulot par les migrants relève presque du prodige tellement ils sont nombreux.<sup>79</sup> Le jeune Philippe Terreau, par exemple, est parfois plusieurs mois sans déposer sa carte, cherchant sans succès du travail. L'analyse de l'âge des migrants, suffisamment complète pour ces années (tableau 11), souligne la jeunesse des itinérants: la plupart, dans leur vingtaine, les moins expérimentés parmi la profession, sont probablement les premiers à recevoir un horaire de travail réduit ou un avis de cessation d'emploi. Certains migrent de façon répétée, d'un travail temporaire à un autre (tableau 8). Cette quête peut devenir une opération extrêmement pénible et démoralisante. Pour l'ouvrier migrant, les frustrations et le désespoir s'accumulent lorsque les demandes de travail sont constamment refusées.<sup>80</sup> Si les économies fondent, l'inquiétude s'accroît aussi. En effet, à compter de 1876, dans plusieurs États américains, le système judiciaire ne fait plus aucune distinction entre l'ouvrier itinérant à la recherche de travail et le mendiant professionnel: tous les deux sont susceptibles d'être jetés en prison et contraints aux travaux forcés pour vagabondage.<sup>81</sup>

Bien sûr, le mouleur syndiqué obtient un certain appui de l'IMUNA dans sa quête d'emploi. L'organisation lui fait parvenir l'*Iron Molders Journal* qui identifie les localités de la filière les plus susceptibles d'offrir du travail aux migrants.<sup>82</sup> Le

<sup>78</sup> A moins de chercher des qualifications professionnelles spéciales, l'intérêt des patrons dans l'engagement de migrants semble être de diviser les ouvriers syndiqués pour imposer leurs normes de travail. *IMJ*, avril 1876, 697; *IMJ*, juin 1877, rapport de la section 2.

<sup>79</sup> Le nombre d'itinérants est impossible à établir. Mais en 1878, l'*IMJ* signale que lors de la prochaine reprise économique, il y aura encore un excès de 5 000 mouleurs sur les 20 000 que compte les États-Unis. *IMJ*, mars 1878, 111.

<sup>80</sup> Voir l'autobiographie du mouleur torontois John Woodside dans *Canadian Foundryman*, 11, 4 (avril 1920), 117; ou le témoignage d'un travailleur dans Paul T. Ringenbach, *Tramps and Reformers 1873-1916*, 41.

<sup>81</sup> Le nombre sans précédent de chômeurs sur la route pendant la Grande récession surprend les autorités et les milieux bourgeois réformateurs. Ces derniers attribuent la plupart du temps le phénomène à l'ivrognerie et à la paresse des individus, et à la trop grande «générosité» de l'aide qui leur est donnée. Sous l'influence des réformateurs, plusieurs États et villes votent, à compter de 1876, des lois sur le vagabondage pour décourager ces mouvements de population. Voir, Leavitt, «The Tramp and the Law,» 190-200 et Ringenbach, *Tramps and Reformers, 1873-1916*, 36-81. Il va sans dire que l'IMUNA s'intéresse également à cette nouvelle orientation de la législation américaine. Voir, par exemple, l'*IMJ*, novembre 1879, «A Workhouse for Tramps,» 15 et l'*IMJ*, août 1880, «Tramp Hunting,» 6-7.

<sup>82</sup> Dans les pages du journal, les membres de l'union internationale trouvent des informations détaillées sur l'état de l'industrie dans les différentes localités où s'est implantée leur organisation. Cet état peut varier de «splendid» à «dead,» en passant par «good,» «fair,» «middling,» «poor» et «bad.» Les qualificatifs «splendid,» «good,» «fair» et «middling» soulignent l'existence d'ouvertures d'emplois. Parfois l'*IMJ* met aussi en garde les mouleurs migrants contre les employeurs locaux antisyndicaux et leur conseille d'éviter un endroit s'il existe déjà un trop grand nombre de mouleurs sur place ou si une grève s'y déroule.

mouleur migrant peut aussi espérer recevoir une contribution financière, ou de la nourriture et un gîte, s'il arrive complètement démunis à un relais de la filière.<sup>83</sup> Néanmoins, les difficultés sont si grandes que le nombre de mouleurs prenant la route diminue considérablement pendant ces années de récession, surtout en 1878, au creux de la récession (figure 4).

Découragés, certains migrants syndiqués canadiens empruntent alors la filière syndicale en sens inverse. Ils retournent à Montréal ou à Brockville, cherchant probablement la sécurité de leur réseau de parenté. Pour ne citer que quelques exemples, d'Albany, Augustin Terreau regagne Montréal en octobre 1876. Deux autres mouleurs, initiés par la section de l'endroit, rentrent aussi dans la métropole québécoise entre octobre 1876 et avril 1877. Enfin, de son côté, Brockville reçoit, en mai 1878, Frederick Terreau et Joseph Mailloux, de retour de leur ouvrage à Oshawa. Mais tandis que Frederick demeure à Brockville jusqu'en 1886, Joseph reprend la route l'année suivante, tentant sa chance aux États-Unis où l'économie montre des signes de reprise.

En effet, à partir du printemps 1879, l'industrie du moulage américaine doit répondre à un nombre important et croissant de commandes pour des biens de production et de consommation. À l'automne, le carnet de commandes des fonderies canadiennes se gonfle également: la reprise économique est en cours. L'IMUNA profite aussi de la croissance rapide de l'emploi pour rebâtir son emprise sur le marché du travail continental. Les sections se multiplient à nouveau (figure 2). Les syndicats canadiens, telles ceux de Montréal, Brockville, Toronto, et Oshawa, et leurs contreparties américaines, les sections de Troy, Albany, Chicago, Detroit, etc., exigent la carte syndicale pour obtenir un travail. Le marché interne reprend de la vigueur.

Maintenant familiers avec le fonctionnement de la filière migratoire syndicale, pour l'avoir déjà utilisée ou avoir entendu parlé de l'expérience de mouleurs apparentés, les mouleurs originaires des Forges du Saint-Maurice intègrent le marché interne en plus grand nombre encore, pour pouvoir en exploiter les possibilités. Le nombre de voyageurs double encore une fois parmi les deux catégories de migrants examinés (tableau 8). En tout, 33 mouleurs voyagent à travers le réseau syndical (figure 5), soit presque la moitié des 72 ouvriers participant au marché interne: les 39 autres, géographiquement stables, deviennent

<sup>83</sup> Depuis 1867, l'IMUNA a abandonné le système de prêt de sommes aux migrants. Mais plusieurs sections continuent d'offrir gîte, nourriture, et parfois un peu d'argent aux voyageurs. Elles agissent par compassion ou de crainte de voir les migrants demander du travail pour de bas salaires. Voir, Bischoff, «Traveling the Country 'Round',» 47; Monkonen, *Walking to Work*, 154; l'autobiographie du mouleur torontois John Woodside dans *Canadian Foundryman*, 11, 4 (avril 1920), 117.

membres de sections de l'IMUNA pour obtenir ou conserver leur emploi dans un atelier sous l'influence de l'organisation.<sup>84</sup>

Pour les migrants syndiqués américains, le nouveau contexte accélère une tendance déjà à l'oeuvre auparavant: celle de concentrer la recherche d'emploi aux États-Unis. Tandis qu'au cours de la dépression précédente, 57 pour cent des mouvements migratoires étaient dirigés vers des destinations américaines, entre 1879 et 1884, la proportion augmente à 72 pour cent (tableau 10). Troy est l'endroit de prédilection: neuf fois sur 18, cet important centre de fabrication de poêles représente l'aboutissement d'une migration. Objectif de quatre déplacements, Montréal arrive en seconde place.<sup>85</sup>

Les destinations des migrants syndiqués canadiens sont plus diversifiées: l'Ontario semble bien achalandée, mais 19 fois sur 22, les migrations sont uniquement l'oeuvre de Joseph Mailloux (9 fois) et de Philippe Terreau (10 fois), qui oeuvrent à Hamilton, Oshawa, Toronto et London, puis retournent régulièrement à Brockville.<sup>86</sup> L'État de New York, avec Troy en tête (six visites effectuées par quatre individus), est toujours populaire, et certains individus atteignent des régions aussi distantes que l'Illinois et le Michigan. Mais Montréal représente le relais fréquenté par le plus grand nombre de mouleurs: une vingtaine d'ouvriers arrivent ou quittent l'endroit (tableau 10).

Les migrations syndicales de la période 1879-1884 démontrent que la métropole industrielle du Québec représente une plaque tournante centrale dans les déplacements continentaux des mouleurs originaires des Forges du Saint-Maurice. La cité reçoit la «visite» de travailleurs de retour de Brockville, Albany et Chicago, dont certains avaient été initiés par la section montréalaise. Des mouleurs initiés par la section de Brockville, mais également par les nouveaux syndicats situés à Trois-Rivières et Québec, obtiennent aussi de l'emploi dans ses fonderies.

Pendant une courte période, la filière syndicale influence même les migrations d'un petit nombre d'ouvriers à l'intérieur de la province de Québec. En effet, au cours de la brève existence de la section trifluvienne de l'IMUNA, d'août 1880 à avril 1881, les mouleurs de Trois-Rivières doivent adhérer à ce syndicat avant de pouvoir obtenir du travail dans les établissements sous le contrôle de la section montréalaise. Les mouleurs de la ville de Québec sont obligés d'observer les mêmes règles, entre avril 1880 et avril 1888, alors que la section 176 de l'IMUNA représente les ouvriers de l'endroit. Par exemple, William Boisvert, de Trois-

<sup>84</sup>Le gros des mouvements s'effectuent entre octobre 1879 et janvier 1883. À partir de février 1883, les fonderies nord-américaines subissent les contrecoups d'une récession économique qui va perdurer jusqu'en 1886.

<sup>85</sup>Les migrations vers Troy impliquent 8 mouleurs dont l'un qui va y travailler deux fois.

<sup>86</sup>Joseph Mailloux, fils de Jean-Baptiste Mailloux (de Brockville) se déplace 17 fois avec la carte syndicale entre 1878 et 1890; et Philippe Terreau, fils de Jean Terreau (aussi établi à Brockville), utilise la carte 19 fois entre 1877 et 1883. Ils sont en passe de devenir de véritables habitués «de la route,» c'est-à-dire des personnes qui semblent incapables de conserver longtemps un emploi.



Rivières, qui s'installe en 1881 dans le quartier Saint-Antoine de Montréal, peut travailler dans un atelier de moulage contrôlé par la section montréalaise, grâce au dépôt de la carte émise par la section 195.<sup>87</sup>

Pour tous les migrants, le séjour à Montréal est peut-être l'occasion de revoir les membres locaux du réseau communautaire. En travaillant dans les fonderies de la cité, ils rêvent peut-être d'y établir des conditions de travail comparables aux établissements situés à Oshawa, Hamilton, Toronto, Troy et Albany, etc., au moyen de la section montréalaise de l'IMUNA «ressuscitée.» L'essor du syndicat entre 1879 et 1883, grâce entre autres à l'adhésion massive des mouleurs des Vieilles Forges, ranime en tout cas la vie associative, stagnante depuis 1863.<sup>88</sup>

Si plusieurs mouleurs déposent leur carte à Montréal, un nombre encore plus élevé quittent l'endroit, leur carte en poche. Certains d'entre eux recherchent peut-être un apprentissage de qualité pour leurs fils, une formation de plus en plus difficile à obtenir à Montréal suite aux manoeuvres patronales limitant grandement les tâches pouvant être accomplis par les apprentis.<sup>89</sup> D'autres constituent de nouvelles recrues. Plusieurs endroits hors du Québec sont fréquentés par ces voyageurs: Brockville, Detroit, Chicago, mais nulle autre davantage que Troy, qui vient à regrouper un nombre important de migrants syndiqués américains et canadiens. Lorsque Pierre Day, initié à Montréal en janvier 1880, arrive à Troy, en octobre 1881, cet important centre de production de poêles en fonte abrite déjà 15 mouleurs originaires des Vieilles Forges et leurs familles. Quelques-uns de ces ouvriers ont eu maille à partir avec l'union internationale dans le passé mais joignent à nouveau l'organisation pour pouvoir conserver leur emploi. En effet, la puissante section locale, en pleine reconstruction, impose l'atelier fermé: tous les mouleurs d'un atelier doivent joindre l'organisation. Le frère de Pierre Day, Joseph, expulsé par la section de Montréal en août 1881 pour comportement antisyndical, se rallie à la section de Troy en octobre de la même année. Ses deux fils, Alfred et Zéphyr, âges respectivement de 20 et 25 ans, adhèrent en même temps que le paternel. Emmanuel Gilbert et son père, Maxime Gilbert, les briseurs de grèves expulsés en juin 1877, réintègrent également l'organisation en janvier 1882.<sup>90</sup>

<sup>87</sup>Lorsque les syndicats s'affaiblissent ou disparaissent la réglementation peut être violée avec impunité. William Boisvert sera suspendu par la section montréalaise en mars 1884 pour non paiement de ses cotisations. Mais à quoi bon. William déménage en effet à Trois-Rivières où il est à l'abri des sanctions de l'IMUNA car la section trifluvienne n'existe plus depuis avril 1881. *IMJ*, août 1880, rapport de la section 195; *IMJ*, février 1881, rapport de la section 21; *IMJ*, mars 1884, rapport de la section 21; annuaire de Trois-Rivières pour 1884; annuaire de Montréal de 1881-82 à 1883-84.

<sup>88</sup>Bischoff, *Tensions et solidarité*, 248-59 et «Des Forges du Saint-Maurice,» 27-8.

<sup>89</sup>Bischoff, *Tensions et solidarité*, 247-8.

<sup>90</sup>*IMJ*, janvier 1880, rapport de la section 21; *IMJ*, rapport de la section 2 pour octobre 1881 et octobre 1882. Les Gilbert effectuent les démarches nécessaires auprès de la section qui les avait expulsés, soit celle de Montréal. *IMJ*, janvier 1882, rapport de la section 21.

La majorité des mouleurs originaires des Vieilles forges, une fois parvenus à Troy, demeurent dans la cité ou effectuent des allers retours en direction d'autres centres de l'État de New York. Quelques-uns terminent leur vie dans le grand centre sidérurgique. Pierre Gauthier, 56 ans, s'éteint à Troy en décembre 1881. Un peu plus tard, en octobre 1886, William Charette, un délinquant de Montréal, mourra aussi dans la même ville.<sup>91</sup> Les mouleurs originaires des Forges du Saint-Maurice s'enracinent donc à Troy, territoire américain, comme ils l'ont déjà fait à Montréal et Brockville. Vers le milieu de la décennie 1880, ils sont non seulement Franco-Québécois et Franco-Ontariens, mais aussi Franco-Américains.

### CONCLUSION

L'expérience migratoire des mouleurs originaires des Forges du Saint-Maurice, au cours des décennies 1850 à 1880, a pour arrière-fond la restructuration économique entraînée par l'industrialisation. Confrontés au déclin du secteur des haut fourneaux, ces travailleurs optent pour les fonderies urbaines: celles de Trois-Rivières, puis de Montréal et Brockville, enfin celles aussi d'autres villes ontariennes et américaines. Situés à la périphérie de l'industrie du moulage nord-américaine, ils se rapprochent ainsi graduellement de son centre, à la recherche d'emplois, de positions d'apprentis pour leurs fils et du maintien de la sociabilité développée aux Vieilles Forges. Pour ces familles, il n'est pas financièrement impératif, comme pour celles de journaliers, d'envoyer plusieurs membres sur le marché du travail afin d'assurer la survie de l'unité familiale: le salaire du mouleur chef de famille permet déjà, à lui seul, un niveau de vie modeste et une recherche sélective d'emplois.<sup>92</sup>

Les qualifications professionnelles de ces ouvriers leur ouvrent les portes des fonderies spécialisées dans la fabrication de poêles, de machinerie ou de roues de train. Foulant le territoire québécois, ontarien et américain, ils utilisent deux filières migratoires en réponse aux segmentations du marché du travail. D'abord la filière communautaire, grâce à laquelle ils redéployent la recherche d'emploi en direction des fonderies de Trois-Rivières, puis de Montréal et de Brockville, et, peut-être, aussi de certaines villes américaines. La filière syndicale ensuite, lorsque des centres urbains plus éloignés sont visés et dans une conjoncture où ils doivent

<sup>91</sup>William Charette avait été expulsé de la section de Montréal en mai 1882 pour avoir divulgué le contenu de réunions syndicales à un employeur. Initié à nouveau à Portland, Oregon, en octobre 1883, il vient déposer sa carte à Troy en avril 1885. *IMJ*, rapport de la section 2 pour décembre 1881, avril 1885 et octobre 1886; *IMJ*, rapport de la section 21 pour mai 1882; *IMJ*, rapport de la section 139 (Portland) pour octobre 1883.

<sup>92</sup>Peter Bischoff, «Les ouvriers mouleurs à Montréal, 1859-1881,» Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal, 1986, 103; Daniel J. Walkowitz, *Worker City, Company Town, Iron and Cotton-Worker Protest in Troy and Cohoes, New York, 1855-84* (Urbana 1978), 106.

participer au marché interne en raison de la puissance des sections de l'IMUNA.<sup>93</sup> Ces types de mouvements témoignent des contraintes mais aussi de l'ingéniosité des ouvriers au XIX<sup>e</sup> siècle, capables de maintenir une cohésion professionnelle dans un contexte de fréquentes migrations.<sup>94</sup>

Montréal, dans tout cela, à la fois milieu d'accueil et milieu de départ, fait figure de plaque tournante de ces déplacements. La métropole du Québec ne représente qu'une étape d'un itinéraire qui les mène à plusieurs endroits. Comme pour ces milliers de Canadiens français qui se dirigent vers l'industrie textile américaine, le processus migratoire des mouleurs est fort complexe, fait d'allers retours ou d'expatriations, de migrations vers une centre ou de tournées de plusieurs cités industrielles.<sup>95</sup> Ses influences sont aussi variées: elle s'exerce, comme l'a montré Bruno Ramirez, à la fois sur les points d'exode et les milieux d'accueil.<sup>96</sup>

Finalement, quel est l'impact de fréquents déplacements sur la psychologie des mouleurs originaires des Forges du Saint-Maurice et leurs proches? Les sources ne permettent pas de répondre clairement à la question. Néanmoins, il est certain que les migrations exercent un stress sur ces travailleurs et leurs familles. Il est possible d'imaginer l'anxiété provoquée par la perte d'un emploi ou la cessation du travail en raison d'une grève ou un lock-out, ou les frustrations que génère une recherche de boulot qui tarde à porter fruit. Certains mouleurs en sont réduits à enfreindre la réglementation syndicale, ce qui les place dans une position à tout le moins délicate vis-à-vis les autres individus du réseau de parenté membres de l'union internationale des mouleurs. Un d'ouvriers tout petit nombre parmi les jeunes, forcés de prendre la route fréquemment, deviennent même des habitués «de la route,» c'est-à-dire des personnes qui semblent incapables de conserver longtemps un emploi. Enfin, les épouses et les enfants ont certainement aussi leur fardeau à porter comme le suggèrent les paroles suivantes, qui aurait pu être rédigées par la compagne d'un des mouleurs originaires des Vieilles Forges:

<sup>93</sup> Les migrants ne proviennent donc pas d'un milieu d'origine canadien-français statique et fermé sur lui-même, contrairement, par exemple, à l'impression que nous laisse un livre comme celui de Tamara K. Hareven, *Family Time & Industrial Time. The Relationship Between the Family and Work in a New England Industrial Community* (Cambridge 1982), 17-9.

<sup>94</sup> Notre étude rejoint l'analyse de Charles Stephenson, «A Gathering of Strangers? Mobility, Social Structure, and Political Participation in the Formation of Nineteenth-Century American Working-Class Culture,» dans Milton Cantor, *American Working Class Culture, Explorations in American Labor and Social History* (Wesport 1979), 31-60.

<sup>95</sup> Frenette, «Macroscopie et microscopie,» 24.

<sup>96</sup> Voir l'ouvrage de Ramirez, *Par monts et par vaux*, pour un bon exemple des effets des mouvements de population tant aux points d'exode qu'aux lieux de destination.

O! the trials of a molder's wife,  
We never can settle down in life,  
But over the country we must go  
Keeping the young ones all in tow;  
First in one city, then in another —  
Then think of the moving;  
Oh, what a bother ...<sup>97</sup>

*Je remercie Douglas McCalla pour ses commentaires judicieux concernant une première version du texte présentée au congrès de la Société historique du Canada, tenu à Calgary en juin 1994. Les deux lecteurs anonymes de Labour/Le Travail m'ayant fourni une évaluation détaillée ont également ma reconnaissance. Cette recherche a bénéficié d'une subvention du Fonds universitaire d'aide à la recherche de l'Université d'Ottawa.*

<sup>97</sup>Extrait d'une chanson intitulée «The Molder's wife» composée par Mme H. B. H. épouse d'un mouleur de poêles de Norwich, Connecticut. *IMJ*, janvier 1881, 6.

**Tableau 1 Répartition géographique des activités de moulage  
selon les mentions de "mouleurs", 1851 à 1881**

	1851 #	1861 #	1871 #	1881 #
Forges l'Islet		1	1	
Forges Radnor		17	2	
<b>Forges Saint-Maurice</b>	<b>26</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	
Forges Saint-Pie-de-Guire			5	
Trois-Rivières	12	15	17	15
<b>Total en Mauricie</b>	<b>38</b>	<b>36</b>	<b>28</b>	<b>15</b>
Montréal	<u>22</u>	117	258	379
Québec	30	33	(95)	(65)

Sources: listes nominatives des recensements de 1851, 1861, 1871 et 1881.

Remarques: Pour Montréal, en 1851, nous avons eu recours au recensement imprimé car le recensement manuscrit a disparu. Le recensement imprimé indique vingt-deux "mouleurs" et trente-six "fondeurs". Vraisemblablement, il existe ici une confusion chez les ouvriers entre les deux termes car la localité ne peut employer un aussi grand nombre de fondeurs. Plusieurs ouvriers se sont identifiés comme "fondeurs" mais travaillent en réalité comme "mouleurs". En 1851, il y a donc sous-estimation du nombre de mouleurs dans la métropole montréalaise. Cette confusion chez les ouvriers peut être retrouvée aussi, mais à une échelle beaucoup moins grande, à Montréal en 1861 et à Québec en 1851 et 1861. Signalons également que pour la ville de Québec, en 1871 et 1881, nous avons utilisé les chiffres du recensement imprimé (ces données surestiment un peu le nombre de mouleurs car elles comprennent aussi la catégorie "fondeurs" probablement au nombre de cinq à dix à chaque recensement, et quelques "modeleurs").

**Tableau 2 Localisation des mouleurs originaires des Forges du Saint-Maurice en 1851**

	1851
<b>Province de Québec</b>	
Forges Saint-Maurice	26
Trois-Rivières	12
<b>Total en Mauricie</b>	<b>38</b>
Joliette	1
Montréal	1
Notre-Dame-de-la-Victoire (paroisse)	1
Québec	6
<b>TOTAL</b>	<b>47</b>

Sources: Listes nominatives de recensement de la province de Québec pour 1851.

**Tableau 3 La population des villages industriels, 1851 à 1881**

Forges	1851	1861	1871	1881
L'Islet		50	213	111
Radnor		399	133	317
Saint-Maurice	397	215	299	248
Saint-Pie-de-Guire			115	205
<b>TOTAL</b>	<b>397</b>	<b>664</b>	<b>760</b>	<b>881</b>

Source: René Hardy et Benoît Gauthier. La sidérurgie en Mauricie au 19<sup>e</sup> siècle: les villages industriels et leurs populations. Trois-Rivières, Centre de recherche en Études québécoises, travail inédit, 1989. p. 80.

**Tableau 4 Localisation des mouleurs originaires des Forges  
du Saint-Maurice en 1861**

	<b>Total</b>	Actifs en 1851 et 1861	Non-localisés en 1851 mais actifs en 1861	Inactifs en 1851 mais actifs en 1861	Nouveaux mouleurs (carrière débute après 1851)	Autre profession en 1861	Pas de profession en 1861
<b>En Mauricie</b>							
Forges l'Islet	2					2	
Forges Radnor	16	7		1	6	2	
<b>Forges Saint-Maurice</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>			<b>2</b>
Trois-Rivières	17	11	1	1	4		
<b>Total</b>	<b>40</b>	<b>19</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>10</b>	<b>4</b>	<b>2</b>
<i>Age moyen</i>	37	40	45	45	25	35	58
<b>Ailleurs au Québec</b>							
Beauharnois	1		1				
Franklin	1				1		
Joliette	1		1				
Longueuil	1	1					
Lotbinière	1		1				
Montréal	13	3	4		6		
Québec	5	2	1		2		
Saint-Hyacinthe	1				1		
<b>Total</b>	<b>24</b>	<b>6</b>	<b>8</b>		<b>10</b>		
<i>Age moyen</i>	32	35	40		23		
<b>Inconnue</b>							
<i>Age moyen</i>	32						

Remarque: il faut lire "canton de Franklin" et "paroisse de Lotbinière".

Sources: Comme point de départ, nous avons utilisé les informations des listes nominatives de recensements de l'établissement de 1851, 1861, 1871 et 1881. Nous avons ensuite suivi le déplacement de ces mouleurs à travers le Québec, en tentant de les repérer dans les listes nominatives des recensements de la province de 1851<sup>1</sup> et 1861. Dans les listes nominatives des recensements de 1871 et 1881, seules les localités les plus fréquentées ont été retenues: soit Montréal, Trois-Rivières, les Forges l'Islet, les Forges Radnor, les Forges Saint-Pie-de-Guire, Joliette, et Québec. Au cas où les mouleurs auraient changé de profession, nous avons aussi consulté l'index des habitants des sites sidérurgiques de la Mauricie mis au point par René Hardy et Benoît Gauthier.<sup>2</sup> Les migrations des mouleurs en Ontario ont aussi été retracées grâce à l'index aux listes nominatives du recensement de 1871 conçu par l'Ontario Genealogical Society.<sup>3</sup> Les listes nominatives de recensement, bien qu'elles soient riches en renseignements, ne permettent malheureusement pas de reconstituer avec précision les mouvements migratoires des mouleurs. Les annuaires suivants ont, jusqu'à un certain point, comblé la lacune: soit les annuaires du Canada de 1851, 1853, 1857-58, 1864-65 et 1871; les annuaires de Québec de 1855, 1857, 1861-62, 1863-64, 1872-73, 1876-77, 1878-79, 1882-83 1883-84 et 1884-85; de Trois-Rivières de 1867, 1876, 1879, 1880 et 1884; de Montréal de 1842 à 1885; et de Brockville de 1884 et 1886.

<sup>1</sup> Pour Montréal, en 1852, nous utilisons le rôle d'évaluation de 1851 car le recensement de 1851-52 a été détruit ou perdu.

<sup>2</sup> L'index identifie l'ensemble de la population des Forges régionales de la Mauricie entre 1851 et 1891. René Hardy et Benoît Gauthier. La sidérurgie en Mauricie au 19<sup>e</sup> siècle: les villages industriels et leurs populations. Trois-Rivières, Centre de recherche en Études québécoises, 1989. p. 10 à 78.

<sup>3</sup> Ontario Genealogical Society. Index to the 1871 Census of Ontario, vol. 1 à 30. Toronto, s. é., (les années varies).



**Tableau 5 Localisation des mouleurs originaires des Forges  
du Saint-Maurice en 1871**

	Total	Actifs en 1861 et 1871	Non-localisés en 1861 mais actifs en 1871	Nouveaux mouleurs (carrière débute après 1861)	Autre profession en 1871
<b>En Mauricie</b>					
Forges l'Islet	1			1	
Forges Radnor	2	1		1	
<b>Forges Saint-Maurice</b>	<b>6</b>			3	3
Forges Saint-Pie-de-Guire	2			2	
Trois-Rivières	14	4	3	7	
<b>Total</b>	<b>25</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>14</b>	<b>3</b>
<i>Age moyen</i>	<i>40 (23/25)</i>	<i>52</i>	<i>41</i>	<i>28(12/14)</i>	<i>37</i>
<b>Ailleurs au Québec</b>					
Beauharnois	1	1			
Joliette	3	1		2	
Longueuil	1	1			
Montréal	45	20	5	20	
Québec	2	2			
<b>Total</b>	<b>52</b>	<b>25</b>	<b>5</b>	<b>22</b>	
<i>Age moyen</i>	<i>34</i>	<i>44</i>	<i>36 (4/5)</i>	<i>21</i>	
<b>Province d'Ontario</b>					
Brockville	8	2	1	5	
Merrickville	1		1		
Prescott	1		1		
<b>Total</b>	<b>10</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	
<i>Age moyen</i>	<i>29</i>	<i>43</i>	<i>41</i>	<i>17</i>	

**États-Unis**

Troy, New York

1

1

Chicago, Illinois

1

1

**Total**

2

*Age moyen*

?

?

?

**Inconnue**

40

*Age moyen*

42 (36/40)

**TOTAL**

129

---

Remarques: Un "?" signifie que l'âge moyen ne peut être calculé faute de données. Parfois les informations sont incomplètes et l'âge moyen est calculé pour une fraction des mouleurs, tel qu'indiqué entre parenthèses.

Sources: Voir tableau 4.

**Tableau 6 Localisation des mouleurs originaires des Forges  
du Saint-Maurice en 1881**

	Total	Actifs en 1871 et 1881	Non-localisés en 1871 mais actifs en 1881	Nouveaux mouleurs (carrière débute après 1871)	Inactif en 1871	Autre profession en 1881
<b>En Mauricie</b>						
Forges l'Islet	1					1
<b>Forges Saint-Maurice</b>	<b>5</b>					<b>5</b>
Trois-Rivières	3	2		1		
<b>Total</b>	<b>9</b>	<b>2</b>		<b>1</b>		<b>6</b>
<i>Age moyen</i>	<i>49 (7/9)</i>	<i>47 (1/2)</i>		<i>?</i>		<i>49</i>
<b>Ailleurs au Québec</b>						
Longueil	1	1				
Montréal	65	27	4	28	1	5
Québec	4	1		3		
<b>Total</b>	<b>70</b>	<b>29</b>	<b>4</b>	<b>31</b>	<b>1</b>	<b>5</b>
<i>Age moyen</i>	<i>38 (61/70)</i>	<i>45</i>	<i>47</i>	<i>24 (22/31)</i>	<i>39</i>	<i>50</i>
<b>Province d'Ontario</b>						
Brockville	3	3				
Oshawa	2	2				
<b>Total</b>	<b>5</b>	<b>5</b>				
<i>Age moyen</i>	<i>35</i>	<i>35</i>				

**États-Unis**

Albany, New York	1			1
Little Falls, New York	1	1		
Troy, New York	14	6	2	6
Chicago, Illinois	3	1	1	1
Minneapolis, Minnesota	1			1
<b>Total</b>	<b>20</b>	<b>8</b>	<b>3</b>	<b>9</b>
<i>Age moyen</i>	<i>33 (16/20)</i>	<i>43</i>	<i>50 (2/3)</i>	<i>25 (6/10)</i>

**Inconnue**                    **64**

*Age moyen*                *46 (49/64)*

**TOTAL**                    **168**

---

Remarques: Un "?" signifie que l'âge moyen ne peut être calculé faute de données. Parfois les informations sont incomplètes et l'âge moyen est calculé pour une fraction des mouleurs, tel qu'indiqué entre parenthèses.  
Sources: Voir tableau 4.

**Tableau 7** Importance de l'industrie du moulage en fonte, selon la croissance des effectifs combinés de "mouleurs" et de fondeurs", 1861 et 1880-81

	1861 #	1880-81 #
Province de Québec	328	1 064
Province d'Ontario	751	2 785
État de New York	4 929	10 400
État de Pensylvanie	3 355	7 900
État d'Ohio	1 706	4 100
État du Massachusetts	1 509	5 800
État du New Jersey	1 168	2 700

Remarques: "Mouleurs" et "fondeurs" ont été agglomérés dans ce tableau car le recensement imprimé canadien de 1881 est ainsi organisé. Seuls les États américains comptant plus de mille mouleurs figurent au tableau. Les données concernant ces États, en 1880, sont uniquement un ordre de grandeur. Elles ont été obtenues en divisant le nombre d'employés indiqué à la rubrique "fonderies et ateliers de machine" par trois (les mouleurs formant en moyenne le tiers du personnel de ces établissements).

Sources: Recensement des Canadas 1860-61, vol.1, Québec S.B. Foote, Etablissement des Presses à Vapeur, 1863. Tableau no.7, p. 541 et 545; Recensement du Canada 1880-81, vol. 2, Ottawa, Maclean, Roger & Co., 1883. Tableau 14, p. 238; Population of the United States in 1860, Washington, Government Printing Office, 1864. p. 666 et 668; Manufactures of the United States in 1880, Washington, Government Printing Office, 1883. Tableaux 3 et 4.

**Tableau 8 L'utilisation de la filière migratoire de l'*Iron Molders Union of North America* par les mouleurs originaires des Forges du Saint-Maurice**

Mouvements des mouleurs initiés par	1864 à 1872		1873 à 1878		1879 à 1884	
	arrivées	départs	arrivées	départs	arrivées	départs
<b>Des sections canadiennes de l'IMUNA</b>						
1 fois	2	3	4	6	12	13
2 fois		1	3	2	5	6
3 à 9 fois			1	2	2	1
10 fois et +					2	2
Nombre total de mouleurs	2	4	8	10	21	22
Nombre total de déplacements	2	5	14	19	49	51
<b>Des sections américaines de l'IMUNA</b>						
1 fois	3	2	3	3	10	7
2 fois			2	1	2	2
3 à 9 fois		1		1	1	1
10 fois et +					1	1
Nombre total de mouleurs	3	3	5	5	13	11
Nombre total de déplacements	3	5	7	8	18	18

Source: Iron Molders Journal, rapports de toutes les sections 1864 à 1884.

Remarque: Nous avons recherché les noms des mouleurs originaires des Forges du Saint-Maurice dans tous les rapports mensuels des sections de l'union internationale publiés dans le journal, entre janvier 1864 et décembre 1884. Les sections indiquent en effet dans leur rapport le nom des membres nouvellement initiés, de ceux qui quittent la localité et de ceux qui y viennent, etc. Dans ce tableau, nous distinguons ces ouvriers qui ont migré aux États-Unis préalablement à leur adhésion à une section de l'union internationale ("mouleurs ayant adhéré à des sections américaines de l'IMUNA"), des autres ("mouleurs ayant adhéré à des sections canadiennes de l'IMUNA").

**Tableau 9 Trajets empruntés par les mouleurs originaires des Forges du Saint-Maurice à l'intérieur de la filière migratoire de l'*Iron Molders Union of North America*, 1873 à 1878**

Lieux d'origine des mouleurs initiés par	Lieux d'accueil			État de New-York	TOTAL
	Cité de Montréal	Cité de Québec	Province d'Ontario		
<b>Des sections canadiennes de l'IMUNA</b>					
Cité de Montréal				1	1
Province d'Ontario			7	1	8
État de New-York	3		1	1	5
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>		<b>8</b>	<b>3</b>	<b>14</b>
Nombre de mouleurs	3		4	3	10
<b>Des sections américaines de l'IMUNA</b>					
Province d'Ontario			1	1	2
État de New-York			1	2	3
Indéterminé	1			1	2
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>7</b>
Nombre de mouleurs	1		1	3	5

Source: Iron Molders Journal, rapports de toutes les sections 1873 à 1878.

**Tableau 10 Trajets empruntés par les mouleurs originaires des Forges du Saint-Maurice à l'intérieur de la filière migratoire de l'*Iron Molders Union of North America*, 1879 à 1884**

Lieux d'origine des mouleurs initiés par	Lieux d'accueil						TOTAL
	Cité de Montréal	Cité de Québec	Province d'Ontario	État de New-York	État de Illinois	État de Michigan	
<b>Des sections canadiennes de l'IMUNA</b>							
Cité de Montréal	1		2	3	4	2	12
Cité de Québec	2						2
Cité de Trois-Rivières	1						1
Province d'Ontario	3		17	1		1	22
État de New-York			1	3			4
État de Michigan			1		1		2
État de Ohio			1				1
Indéterminé	1	1		3			5
<b>TOTAL</b>	<b>8</b>	<b>1</b>	<b>22</b>	<b>10</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>49</b>
Nombre de mouleurs	8	1	4	6	3	3	25
<b>Des sections américaines de l'IMUNA</b>							
État de New-York	2		1	10			13
État de Illinois	1						1
Indéterminé	1			2		1	4
<b>TOTAL</b>	<b>4</b>		<b>1</b>	<b>12</b>		<b>1</b>	<b>18</b>
Nombre de mouleurs	4		1	9		1	15

Source: *Iron Molders Journal*, rapports de toutes les sections 1879 à 1884.



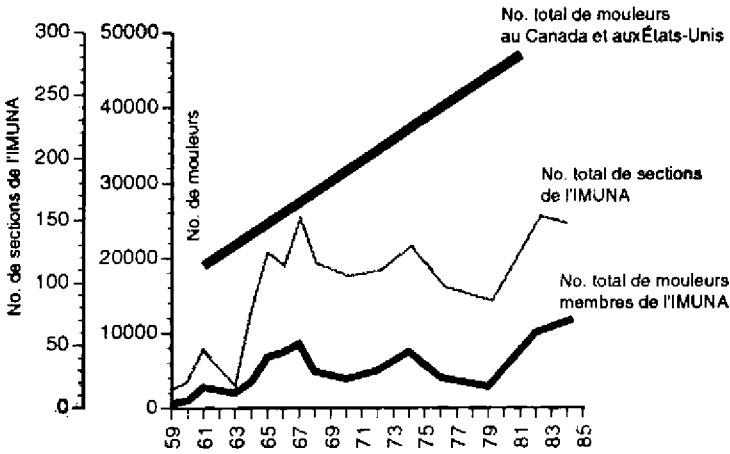
**Tableau 11** L'âge des mouleurs originaires des Forges du Saint-Maurice au moment de leurs déplacements par la filière migratoire de l'*Iron Molders Union of North America*

Selon l'adhésion des mouleurs à	âge	1864 à 1872		1873 à 1878		1879 à 1884	
		arrivées	départs	arrivées	départs	arrivées	départs
Des locaux canadiens de l'IMUNA	15-19	1	1				
	20-29		1	12	15	26	29
	30-39		2	1	1	6	7
	40-49			1	2	7	6
	50-59					2	1
	60 et +						
	Indéterminée	1	1	1	1	8	8
Nombre total de déplacements	2	5	14	19	49	51	
Âge moyen	18	27	25	25	31	29	
Des locaux canadiens de l'IMUNA	15-19			2	3	2	3
	20-29	2	2			7	6
	30-39					3	3
	40-49					1	3
	50-59					1	
	60 et +						
	Indéterminée	1	3	5	5	4	3
Nombre total de déplacements	3	5	7	8	18	18	
Âge moyen	23	23	15	15	28	28	

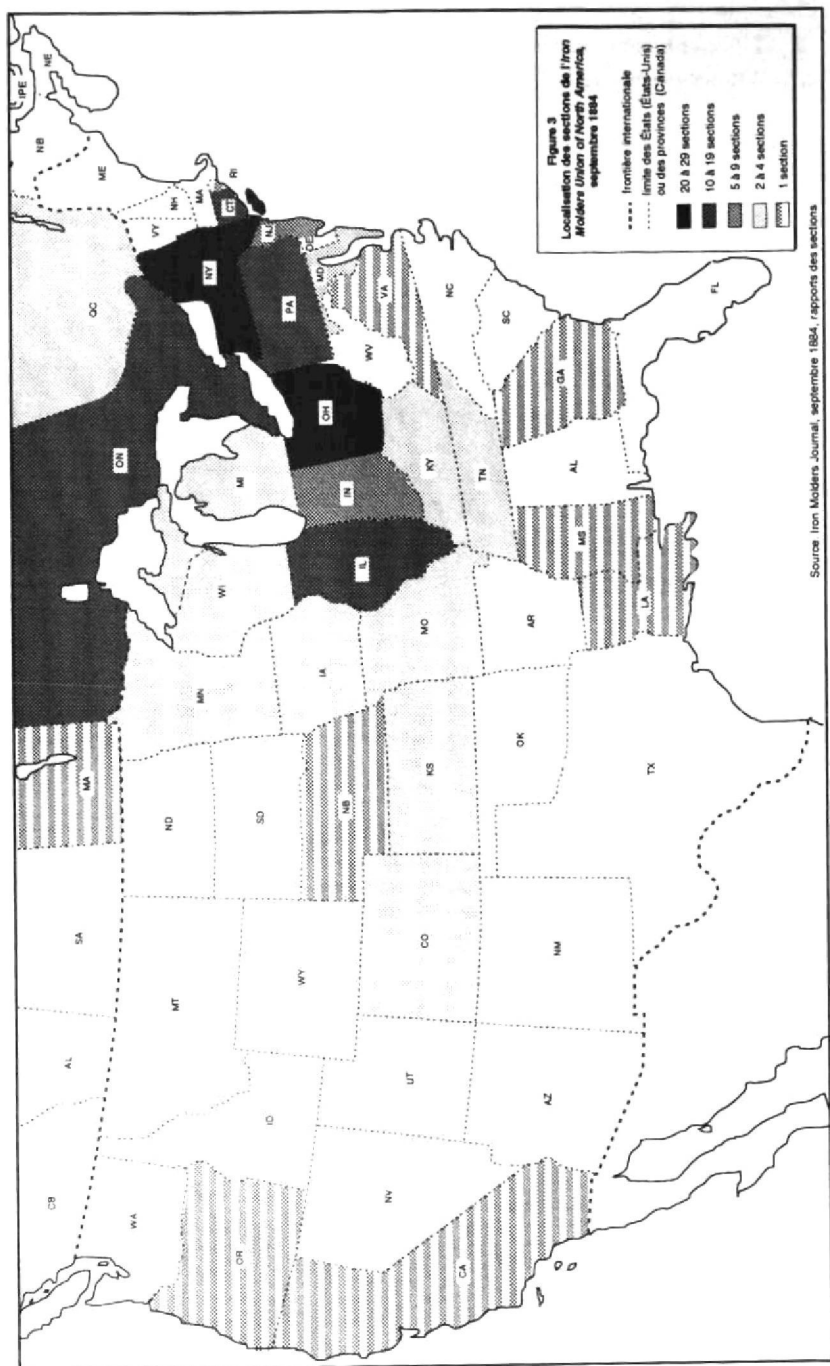
Sources: *Iron Molders Journal*, rapports de toutes les sections 1864 à 1884; listes nominatives de recensement (voir tableau 4).



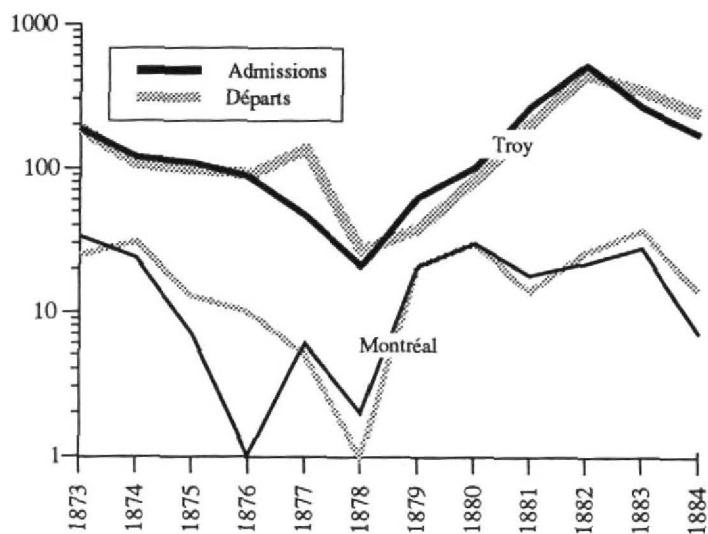
**Figure 2**  
**Estimation de l'évolution de la taille du marché interne géré**  
**par l'Iron Molders Union of North America, 1859 à 1884**



Sources: Recensement des Canadas 1860-61, vol. 1, Québec: S.B. Fxite, Etablissement des Presses à Vapeur, 1863, Tableau no. 7, p. 541 et 545; Recensement du Canada 1880-81, vol. 2, Ottawa, Maclean, Roger & Co., 1883, Tableau 14, p. 238; Population of the United States in 1860, Washington, Government Printing Office, 1864, p. 666 et 668; Manufactures of the United States in 1880, Washington, Government Printing Office, 1883, Tableaux 3 et 4; Frank T. Stockton, The International Molders Union of North America, Baltimore, John Hopkins Press, 1921: 23, Iron Molders Union of America, Proceedings, 3e congrès, Cincinnati, 1861: 34-35.



**Figure 4**  
**Les déplacements de mouleurs munis de la carte syndicale**  
**à deux postes de la filière migratoire syndicale, 1873 à 1884**



Source: Iron Molders Journal, 1873 à 1884, rapports des sections de Troy et Montréal.

